SUITE
DE L'APOLOGIE
DE M. L'ABBÉ
DE PRADES,
OU.
RÉPONSE A L'INSTRUCTION Paſtorale de M. l'Evêque D'AUXERRE.
TROISIÉME PARTIE.

Nil conſcire ſibi, nullâ palleſcere culpâ.

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

A BERLIN,

M. DCC. LII.

AVERTISSEMENT.

LA premiere Partie de mon Apologie contient l'hiſtoire de ma condamnation, ma Theſe Latine & Françoiſe, avec quelques Lettres écrites à la Faculté de Théologie, à M. l'Archevêque de Paris, & à M. l'ancien Evêque de Mirepoix, preuves non ſuſpectes de ma docilité & de ma ſoumiſſion.

La ſeconde eſt compoſée de la juſtification des propoſitions condamnées, contre la Cenſure de la Faculté de Théologie & le Mandement de M. l'Archevêque de Paris; de la conformité de mon ſentiment ſur les guériſons de J. C. avec l'opinion de Dom la Taſte Evêque de Bethléem, & de M. le Rouge Docteur de Sorbonne, & de ma Réponſe au Mandement de mon Evêque M. de Montauban.

Mon Apologie n'auroit eu que ces deux Parties, qui paroîtroient à préſent, ſi l'Inſtruction Paſtorale de M. d'Auxerre n'eût donné lieu à cette troiſiéme, que j'ai cru devoir publier la premiere, de crainte qu'elle ne vînt un peu tard après les deux autres. Ce n'eſt pas qu'elle ne renferme des vérités de tous les tems ſur l'uſage de la raiſon en Théologie; l'étude de la Philoſophie; les cauſes finales; l'origine de nos idées; les ſon-

demens de toute Société ; l'état de Nature, &c.... car je n'ai rien négligé pour ſurvivre à l'Inſtruction à laquelle je répondois ; mais il ne falloit pas laiſſer aux préjugés dont elle fourmille, le tems de prendre racine dans les eſprits qui ne ſont déja que trop prévenus.

Cette troiſiéme Partie eſt autant la défenſe du Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, d'où j'ai tiré ma premiere poſition, que la défenſe de ma Theſe. Quel que ſoit le jugement que puiſſe en porter M. d'Auxerre, je crois qu'il doit ſe féliciter d'être tombé plutôt entre mes mains, qu'entre les mains de M. d'Alembert : car on pourroit bien appliquer à cet illuſtre & redoutable Athlete, ce que Dioméde dit à Glaucus, Inſenſé, tu ne ſçais pas que c'eſt contre moi que le Ciel envoie les enfans des peres infortunés.

Les renvois & les chiffres qu'on rencontrera dans cette Partie, ſont relatifs aux articles & aux pages des deux Parties qui devoient précéder, & qui ne ſe feront pas attendre longtems.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

SUR

L'INSTRUCTION PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'EVESQUE D'AUXERRE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

ON achevoit d'imprimer mon Apologie, lorſque j'ai reçu une Inſtruction Paſtorale de M. l'Evêque d'Auxerre, dans laquelle ce Prélat ſe propoſe de démontrer que *la vérité & la ſainteté de la Religion ont été méconnues & attaquées en pluſieurs chefs dans la Theſe que j'ai ſoutenue en Sorbonne, & que je viens de juſtifier.*

J'ai lu cette Inſtruction avec toute l'attention dont je ſuis capable, & dans la diſpoſition la plus ſincere de ſupprimer ma défenſe, d'avouer ma faute & d'en demander pardon à Dieu & aux hommes, ſi M. d'Auxerre rempliſſoit la promeſſe de ſon titre, & s'il me prouvoit que mes expreſſions s'étoient écartées en quelques endroits de la pureté de mes ſentimens; car c'eſt-là tout ce que j'avois à craindre de lui: l'impiété n'ayant jamais habité dans mon cœur, le pis qui pouvoit m'être arrivé, c'eſt qu'elle ſe fût malheureuſement trouvée ſur mes lévres.

Mais l'Inſtruction Paſtorale de M. d'Auxerre ne m'a point ôté la perſuaſion intérieure de mon innocence. J'écoutois la voix de ma conſcience, en même-tems que je liſois ſon ouvrage, & elle ne m'a rien reproché. Je n'ai ſenti qu'une choſe bien plus redoutable pour mes adverſaires que pour moi; c'eſt que la prévention & le zéle peuvent aveu-

gler les hommes les plus éclairés, leur montrer des erreurs monſtrueuſes dans les propoſitions les plus chrétiennes & les plus vraies, leur faire adopter des conjectures téméraires comme des faits démontrés, & les emporter au-delà des bornes de toute juſtice.

Ma réponſe à M. d'Auxerre ne ſera pas auſſi étendue que le volume de ſon Inſtruction ſembleroit l'exiger; ce volume renfermant un certain nombre de vérités que je voudrois avoir ſignées de mon ſang; quelques objections qui s'adreſſent à d'autres que moi; dans le grand nombre de celles qui me concernent, pluſieurs que j'avois prévues & que j'ai réfutées dans mon Apologie, d'autres qu'il m'étoit impoſſible de prévoir & auxquelles je vais ſatisfaire.

I.

M. l'Evêque d'Auxerre, après avoir peint avec beaucoup de chaleur & de

vérité, dans les premieres pages de ſon Inſtruction, les progrès énormes que l'impiété a faits de nos jours, s'écrie pag. 10. & 11. „ *Qui auroit jamais* „ *pu prévoir qu'une doctrine anti-chré-* „ *tienne ſeroit publiquement ſoutenue* „ *en Sorbonne, par un de ſes Bache-* „ *liers, avec l'approbation du Préſi-* „ *dent & des Cenſeurs, ſans qu'aucun* „ *de ſes Docteurs réclamât? Mais ce* „ *qui eſt encore plus ſurprenant, c'eſt* „ *que toute la Licence ayant aſſiſté à* „ *cette Theſe, & quelqu'un des Ba-* „ *cheliers l'ayant vivement attaquée* „ *ſur quelqu'une des impiétés qu'elle* „ *contient, ce cri de la Foi ſi juſte &* „ *ſi néceſſaire, n'ait pas réveillé les* „ *Docteurs préſens, & qu'ils aient* „ *laiſſé finir tranquillement une action* „ *ſi nuiſible à la Religion, & ſi inju-* „ *rieuſe à la Faculté de Théologie de* „ *Paris. Qu'on diſe tant qu'on voudra* „ *qu'il y a eu de l'artifice & de la* „ *fraude pour faire paſſer la Theſe;*

„ *qu'on tâche d'excuſer le Syndic & le*
„ *Préſident, en couvrant leur fraude*
„ *du nom de ſurpriſe & de négligence ;*
„ *ce ſont-là des excuſes peu recevables*
„ *de la part de Docteurs prépoſés pour*
„ *examiner les Theſes & pour y préſi-*
„ *der : elles ne ſuffiſent pas pour effacer*
„ *l'opprobre qui en retombe ſur la Fa-*
„ *culté même .... Plaignons la Fa-*
„ *culté des pertes qu'elle a faites &*
„ *du déchet où elle eſt tombée* „ .... Ajoutons, nous, à cette peinture un trait bien frappant, & qui n'auroit pas dû échapper de la mémoire de M. d'Auxerre, de ce Prélat qui paroît s'attacher avec tant de zéle, de charité & d'amour pour la Religion, à deshonorer la Sorbonne & la Faculté de Théologie toute entiere ; c'eſt que cette doctrine *antichrétienne*, applaudie de toute la Faculté avant que d'être proſcrite, a trouvé pour défenſeurs les hommes les plus ſages & les plus éclairés des Maiſons de Navarre & de Sorbonne, lorſqu'on

l'eut déférée & qu'il fut queſtion de la proſcrire.

Que la Faculté de Théologie répondra-t-elle à M. d'Auxerre ? Se tiendra-t-elle pour couverte *d'opprobre*, & laiſſera-t-elle paſſer à la poſtérité ſa honte ſcellée dans les Ouvrages d'un Evêque & dans les Faſtes de l'Egliſe ? Mais pourra-t-elle réclamer contre les reproches d'ignorance, de négligence, d'aviliſſement, de dégradation dont elle eſt accablée par le Prélat Janſéniſte, ſans s'avouer coupable envers moi de l'injuſtice la plus criante ? Docteurs de Sorbonne, répondez ; voici l'argument qu'on vous propoſe. S'il eſt vrai que ma Theſe fût un tiſſu de blaſphémes horribles, comme vous l'avez annoncé dans le préambule de votre Cenſure, vous avez tous applaudi à mon impiété, & M. d'Auxerre a raiſon. Si ma Theſe au contraire n'expoſe rien qui ne ſoit conforme aux principes de la ſaine Philoſophie & aux vérités du Chriſtianiſme,

pourquoi l'avez-vous condamnée comme un tiſſu de blaſphêmes ? Il n'y a point de milieu ; il faut ou ſouſcrire aux accuſations de M. d'Auxerre par le ſilence le plus humiliant, ou rétracter votre Cenſure. O Docteurs, vous n'avez pas tardé à recueillir les fruits amers de votre injuſtice ; vous avez crû pouvoir écraſer impunément l'innocence, parce qu'elle étoit ſans appui, ſans force & ſans protection ; mais l'œil de vos ennemis étoit ouvert ſur vos démarches, & ma vengeance eſt venue d'où je l'attendois. Ces mots de M. d'Auxerre, *rien ne peut effacer l'opprobre qui eſt retombé ſur la Faculté même,* vous font frémir de rage ; & les hommes noirs dont vous avez ſervi la paſſion, en me condamnant, voyent votre honte & s'en réjouiſſent.

II.

M. d'Auxerre rend compte, p. 12. 13. & ſuivantes, de la Cenſure de la Sorbonne & du Mandement de M. l'Ar-

chevêque de Paris ; puis il ajoute, p. 17.
„ *Nous reſpectons ces Cenſures & nous*
„ *louons le zéle pour la Religion qui les*
„ *a dictées. Mais nous croyons qu'elles*
„ *auroient été plus utiles à l'Egliſe &*
„ *que les Fidéles en auroient tiré plus*
„ *de profit, ſi on les avoit ſoute-*
„ *nues par une inſtruction qui fit con-*
„ *noître l'importance & le prix des*
„ *dogmes attaqués par la Theſe. Ce*
„ *ſeroit peu de choſe à un Médecin*
„ *d'expoſer la grandeur & le danger de*
„ *la maladie, s'il ne preſcrivoit les*
„ *remedes propres à guérir ceux qui*
„ *en ſont atteints & à en préſerver les*
„ *autres. Les Fidéles ont beſoin d'être*
„ *conſolés & affermis dans les princi-*
„ *pes de la Foi, dans le même tems*
„ *qu'on les avertit de fuir & d'avoir*
„ *en horreur les productions de l'incré-*
„ *dulité. La beauté des vérités Chré-*
„ *tiennes n'eſt jamais ſi raviſſante,*
„ *que* quand on la met en regard *avec*
„ *les ombres noires & les ténébres infer-*

„ *nales que l'impiété a voulu ſubſti-*
„ *tuer au grand jour de la Religion.*

Rien n'eſt plus vrai que ces maximes; mais ne ſont-elles pas bien déplacées? Ne ſuffiſoit-il pas à M. l'Evêque d'Auxerre de faire ſon devoir, ſans accuſer la Faculté & M. l'Archevêque de Paris d'avoir manqué au leur? Mon accuſateur n'a-t-il pas ici l'air d'un homme qui craint qu'on ne remarque pas aſſez le mérite de ſon zéle & de ſa vigilance, & qui pour le faire ſortir davantage, *le met en regard* avec l'indolence de M. l'Archevêque? On diroit preſque que cette inſtruction ſoit autant faite contre les défenſeurs de la Bulle, que contre les prétendus adverſaires de la Religion. Eh! Monſeigneur, qu'a de commun ma Theſe avec le Janſéniſme? Je ſerois cent fois plus impie que vous ne le croyez, qu'on n'en croira pas les Appellans plus Catholiques. Ce ſont des raiſons qu'on attend de vous, & non pas de l'*oſtentation* & des perſonalités.

III.

On lit, page 13. de l'Instruction de M. d'Auxerre, ces mots extraits de la censure de la Faculté: » *L'impiété ne s'est* » *plus bornée à pénétrer dans les mai-* » *sons particulieres ; elle a essayé de* » *se glisser dans le sanctuaire même de* » *la Religion dont elle a cru se vanger,* » *si elle pouvoit y répandre quelque* » *goute de son venin* « . . . Même Instruction, page 16. dans l'extrait du Mandement de M. l'Archevêque de Paris, » *d'audacieux écrivains ont* » *consacré, comme de concert, leurs* » *talens & leurs veilles à préparer ces* » *poisons, & peut-être ont ils réussi au* » *de-là de leur espérance à fasciner les* » *esprits, & à corrompre les cœurs* « .. Dans le Mandement de M. de Montauban, page 5. » *un de nos Diocé-* » *sains a trahi son Dieu, sa Religion,* » *sa Patrie, son Pasteur ; s'est livré* » *aux ouvriers d'iniquité, & leur a*

» *ſervi d'organe* « . . . Dans l'Inſtruction Paſtorale de M. d'Auxerre, page 78. » *la Theſe du Sr. de Prades ſe* » *rend ſuſpecte, non ſeulement par la* » *maniere dont elle s'exprime, mais* » *encore par les liaiſons très-connues* » *du Soutenant avec les auteurs de* » *l'Encyclopédie dont il a tiré un* » *grand nombre de ſes poſitions.* » Et » page 152. » *nous ſuivrons ici la The-* » *ſe, non comme la production d'un* » *ſimple particulier, mais comme nous* » *donnant une occaſion de dévoiler les* » *erreurs des incrédules de nos jours,* » *à qui le Sr. de Prades a prêté ſon* » *nom.* «

Voilà donc la Faculté de Théologie, M. l'Archevêque de Paris, M. l'Evêque de Montauban, M. l'Evêque d'Auxerre, & une infinité d'autres perſonnes entraînées par leurs témoignages & convaincues que ma Theſe eſt l'ouvrage d'un complot. Je ſuis annoncé dès ce moment à toute la Chrétienté,

& je ſerai tranſmis à tous les ſiécles à venir, comme un malheureux qui a livré le ſanctuaire de ſon Dieu, & vendu ſes talens & ſes veilles aux ouvriers de l'iniquité. Cette accuſation me couvre à jamais de tout le deshonneur de la trahiſon & de l'apoſtaſie : elle ſuffit pour compromettre l'honneur, l'état, la fortune, la liberté, le repos & peut-être la vie de ceux qui pourront être ſoupçonnés de complicité. C'eſt un corps d'hommes recommandables par la ſainteté de leurs caracteres, & par la préſomption de leur prudence & de leurs lumieres, qui a le premier découvert cette conſpiration, & qui en a allarmé le monde chrétien ; le témoignage de leur bouche & de leur écrit eſt confirmé par celui du premier Archevêque de France, de deux autres Prélats & d'un grand nombre d'écrivains ; tous dépoſent que ma Theſe eſt la production d'une cabale acharnée à renverſer la Religion. Qui ne croiroit, à juger du fait

par ſon importance & par l'appareil de ſes circonſtances, qu'il eſt appuyé ſur les preuves les plus évidentes ? Cependant il n'y en a aucune ; & il eſt inconcevable comment la fiction la plus ridicule, le menſonge le plus abſurde, la fauſſeté la plus avérée pour mes connoiſſances, pour mes amis & pour une multitude d'indifférents, a pu prendre un corps &, pour ainſi dire, ſe réaliſer. Il faut ici reconnoître l'adreſſe malheureuſe de ces gens qui ont pour principe *qu'on peut calomnier ſon ennemi en ſûreté de conſcience ;* ce ſont eux certainement qui ont tramé toute cette iniquité. Mais quoi donc ? Me rendrai-je par mon ſilence le complice de leur noirceur ? Non, ſans doute. Je n'ai qu'une voix, mais je l'éleverai, & je dirai à toute la Faculté de Théologie, à M. l'Archevêque de Paris, à M. l'Evêque de Montauban, à M. l'Evêque d'Auxerre & à tous ceux qui peuvent être dans le même préjugé qu'eux,

» que ma Theſe ſoit bonne ou mau-
» vaiſe ; qu'elle renferme un ſyſtême
» abominable d'impiété, ou que ce
» ſoit un plan ſublime de la Religion
» Chrétienne, c'eſt moi ſeul qui l'ai
» faite ; il n'en faut blâmer ou louer
» que moi. Hâtez-vous donc d'arrêter
» les progrès d'une calomnie que vous
» n'avez que trop accréditée, qui fait
» tort à votre jugement, & qui couvre
» de honte la Sorbonne. En effet à quel
» point d'ignorance & d'aviliſſement ce
» corps ne ſeroit-il pas deſcendu, ſi
» une ſocieté d'impies avoit pu former
» avec quelque vraiſemblance de ſuccès
» le projet de lui faire approuver ſes er-
» reurs, & qu'elle eût conſommé ce
» projet !

» Mais je me ſens ici preſſé par un in-
» térêt beaucoup plus vif que celui que
» je dois prendre à l'honneur de la Fa-
» culté de Théologie ; c'eſt l'intérêt que
» j'ai & que j'aurai toujours à la pro-
» pagation du nom Chrétien. Si par-

» mi ceux qui ſont inſtruits de la fauſ-
» ſeté du complot ſuppoſé par la Sor-
» bonne & par les Prélats, il s'en trou-
» voit quelques-uns qui euſſent mal-
» heureuſement du penchant à l'incré-
» dulité, ne pouvant s'imaginer que
» vous n'avez fait aucun uſage des ré-
» gles par leſquelles vous jugez de la
» certitude des faits, ne ſeroient-ils pas
» tentés de croire que ces régles ſont
» mauvaiſes ? Qui les empêcheroit de
» dire, il en eſt de la plûpart de ces faits
» qu'on nous oppoſe, comme du com-
» plot du Bachelier de Prades ? Y a-t'il
» dans l'Antiquité quelque tranſaction
» dont il fut plus aiſé de découvrir la
» fauſſeté ? Qu'on vienne après cela
» nous citer le témoignage des contem-
» porains & les ouvrages des hommes
» les plus ſages & les plus éclairés ? Nous
» ſçavons tous combien la conſpiration
» dont on l'accuſe eſt chimérique ; la
» voilà cependant conſtatée par les au-
» torités les plus graves, ſcélée des

„ témoignages les plus autentiques ,
„ consignée dans les fastes d'un corps
„ illustré , attestée par des écrivains du
„ tems même & du rang le plus distin-
„ gué,& transmise à la postérité avec un
„ cortége de preuves & de circonstances
„ auxquelles il ne sera gueres possible de
„ résister sans encourir le reproche de
„ pirrhonisme. En effet , qui de nos ne-
„ veux osera donner un démenti à la
„ Sorbonne , à un Archevêque de Pa-
„ ris , à deux autres Prélats & à une
„ foule d'écrivains qui ne manqueront
„ pas de répéter le même mensonge ? Je
„ vous conjure donc par l'amour que
„ vous avez sans doute pour la vérité ,
„ par le respect que vous vous devez à
„ vous-même , par le zéle que vous
„ montrez pour la Religion & pour le
„ salut de vos freres , par les premiers
„ principes de la justice & de l'huma-
„ nité qui ne permettent pas de dispo-
„ ser de l'honneur , de la fortune , du
„ repos & de la vie des hommes , de

vous

„ vous rétracter inceſſamment, de ren-
„ dre gloire à votre caractere, & de ne
„ ne pas emporter avec vous l'iniquité
„ au pied du Thrône du Dieu vivant
„ qui nous jugera tous.

IV.

„ *La grande maladie de notre ſiécle*,
„ dit M. d'Auxerre, page 20. de ſon
„ Inſtruction, *c'eſt de vouloir appeller*
„ *du Tribunal de la Foi, à celui de la*
„ *raiſon ; . . comme ſi la raiſon ſou-*
„ *veraine & incapable d'ignorance &*
„ *d'erreur ne méritoit pas le ſacrifice*
„ *de la nôtre, dont les bornes étroites*
„ *nous arrêtent ſi ſouvent . . . Cet eſ-*
„ *prit où l'incrédulité prend ſa ſource,*
„ *ſe montre à découvert dès l'entrée de*
„ *la Theſe dont nous parlons.*

Je ne connois rien de ſi indécent & de ſi injurieux à la Religion, que ces déclamations vagues de quelques Théologiens, contre la raiſon. On diroit, à les entendre, que les hommes ne puiſ-

ſent entrer dans le ſein du Chriſtianiſme que comme un troupeau de bêtes entre dans un étable, & qu'il faille renoncer au ſens commun, ſoit pour embraſſer notre Religion, ſoit pour y perſiſter. Etablir de pareils principes, je le répéte, c'eſt rabaiſſer l'homme au niveau de la brute, & placer le menſonge & la vérité ſur une même ligne. La Religion Chrétienne eſt fondée ſur un ſi grand nombre de preuves, & ces preuves ſont ſi ſolides, que s'il y a quelque choſe à redouter pour elles, ce n'eſt pas qu'elles ſoient diſcutées, c'eſt qu'on les ignore. Il me ſemble donc que quelqu'un qui ſe propoſeroit une inſtruction ſolide ſur cette matiere, diſtingueroit bien les vérités qui forment l'objet de notre Foi, des démonſtrations qui ſervent de baſe à notre culte. Les démonſtrations évangéliques ne peuvent être examinées avec trop de rigueur, & ce ſeroit un blaſphême que de les ſuppoſer incapables de ſoutenir la critique des

hommes. Mais cet examen & cette critique appartiennent également au Théologien & au Philoſophe. Ce n'eſt, à parler exactement, qu'une application de la Dialectique aux preuves de la Religion, des regles d'Ariſtote à la divinité de Jeſus-Chriſt; & cette application ne peut être trop ſévere; l'objet en eſt trop important. C'eſt être Chrétien comme on eût été Muſulman, que de ne pas conſacrer à cette étude une partie conſidérable de ſa vie.

Le ſeul effet qui puiſſe en réſulter, lorſque les paſſions ne s'en mêlent point, c'eſt d'affermir le Chrétien dans la pratique des préceptes de ſa Religion, & de l'éclairer ſur le ſacrifice qu'il a fait de ſa raiſon & de ſes lumieres, à l'incompréhenſibilité des vérités révélées. Ce ſeroit être bien mauvais Théologien que de confondre la certitude de la révélation, avec les vérités révélées. Ce ſont des objets tout-à-fait différens. Pour que l'entendement ſe

ſoumette parfaitement à l'un, il faut qu'il ait été pleinement ſatisfait ſur l'autre : mais d'où lui viendra cette ſatisfaction, ſinon d'un exercice libre & ſincere de ſes facultés ? Voilà ce que j'avois en vûe, lorſque j'ai commencé ma Theſe ; & je n'ai, ce me ſemble, aucun reproche à me faire, parce qu'il eſt arrivé à M. l'Evêque d'Auxerre de méconnoître mon but, de méſinterprêter mes ſentimens, & de m'accuſer d'incrédulité.

V.

Je vais parcourir le plus rapidement qu'il me ſera poſſible les pages 21. 22. 23. & les ſuivantes. Si je m'étendois ſur tout ce que j'y remarque de dangereux, d'inexact, de faux, je riſquerois de faire une Apologie auſſi longue que l'Inſtruction. M. d'Auxerre commence l'énumération de mes attentats par ces mots : „ *On traite de l'homme dans la Theſe,* „ *& après avoir dit que Dieu répandit*

„ *ſur ſon viſage un ſouffle de vie, on*
„ *ne lui donne que des idées brutes &*
„ *informes qui naiſſent des premieres*
„ *ſenſations, ou qui ne ſe développent*
„ *que par les ſenſations.* „ Il eſt vrai que l'expreſſion *produnt* dont je me ſuis ſervi, convient également à ces deux ſentimens; mais quel inconvénient y a-t-il à cette ambiguité, s'il eſt tout-à-fait indifférent pour la Religion, que les idées naiſſent des ſenſations ou ne ſe développent que par elles? „ *Le Soutenant n'a pas clairement parlé là-*
„ *deſſus. On doute, après l'avoir lû,*
„ *ſi l'homme qu'il imagine eſt ſans*
„ *idées, & comme une table raſe ſur*
„ *laquelle il n'y a rien d'écrit; ou s'il*
„ *a quelques idées, mais informes, en-*
„ *veloppées, confuſes.* „ Je laiſſe le choix à M. d'Auxerre. Veut-il que l'homme de ma Theſe ſoit ſans idées, comme une table raſe ſur laquelle il n'y a rien d'écrit? A la bonne heure. Lui conviendroit-il mieux qu'il eût

quelques idées, mais informes, enveloppées, confuſes? Je conſens qu'il les ait. Je ſerai peut-être mauvais Philoſophe en embraſſant la derniere de ces opinions, mais je n'en ſerai pas moins bon Chrétien. „ *La premiere ré-*
„ *flexion qui ſe préſente, c'eſt que ce*
„ *n'eſt point-là l'homme dont la créa-*
„ *tion nous eſt décrite dans la Geneſe.* „ Non, ce n'eſt point d'Adam que j'ai parlé: & quelle héréſie y a-t-il à cela? Dans le deſſein où j'étois de développer la génération ſucceſſive de nos connoiſſances, il eût été bien ridicule de choiſir le premier homme, à qui Dieu les avoit toutes accordées par infuſion. „ *On ne dit point dans la Theſe d'où*
„ *vient l'homme dont y parle, ni qui*
„ *lui a formé un corps.* „ Il y a beaucoup d'autres choſes qu'on n'y dit point: mais après y avoir exprimé clairement que l'ame étoit un don de Dieu, je ne me ſerois jamais imaginé qu'on eût quelque doute de mon orthodoxie ſur

la formation du corps. „ *On conſerve* „ *l'expreſſion de l'Ecriture, que Dieu* „ *répandit un ſouffle de vie ſur ſon* „ *viſage* (ou lui donna une ame rai- „ ſonnable ;) *mais on veut après cela* „ *qu'il ait été laiſſé ſans connoiſſances,* „ *ſans réflexions, ſans idées diſtinctes,* „ *à peu près comme une bête brute, un* „ *automate, une machine miſe en mou-* „ *vement ; où a-t-on pris l'idée phan-* „ *taſtique d'un tel homme ?* „ Dans la Nature ; oui, Monſeigneur, je penſe très-ſincérement, & ſans m'en croire moins Chrétien, que l'homme n'apporte en naiſſant ni connoiſſances, ni réflexions, ni idées. Je ſuis ſûr qu'il reſteroit comme une bête brute, un automate, une machine en mouvement, ſi l'uſage de ſes ſens matériels ne mettoit en exercice les facultés de ſon ame. C'eſt le ſentiment de Locke ; c'eſt celui de l'expérience & de la vérité ; il m'eſt commun avec le grand nombre des Théologiens & des Philoſophes mo-

dernes ; ſur trente Profeſſeurs ou environ qui rempliſſent les chaires de Philoſophie dans l'Univerſité, il y en a vingt qui rejettent l'hypotheſe contraire, & ce ſont les plus eſtimés. Ils auroient certes l'inattention la plus mépriſante ſur ce qu'il plaît à M. l'Evêque d'Auxerre de penſer & d'écrire, s'ils ſouffroient tranquillement que ce Prélat les accuſât de matérialiſme, pour avoir prétendu avec le Philoſophe Anglois, que nous paſſons de la notion poſitive du fini à la notion négative de l'infini ; que ſans les ſenſations nous n'aurions ni la connoiſſance de Dieu, ni celle du bien & du mal moral ; en un mot, qu'il n'y a aucun principe, ſoit de ſpéculation, ſoit de pratique, inné. „ *Quel* „ *égarement d'eſprit de former un hom-* „ *me factice & imaginaire, qui n'a ja-* „ *mais été, pour chercher enſuite dans* „ *des ſpéculations métaphyſiques l'o-* „ *rigine & la progreſſion de ſes con-* „ *noiſſances ; tandis qu'on laiſſe à l'é-*

„ *cart l'homme réel & effectif qui a* „ *Dieu pour auteur.* „ L'homme factice & imaginaire, c'eſt celui à qui l'on accorde des notions antérieures à l'uſage de ſes ſens. Ce fut la chimère de Platon, de S. Auguſtin & de Deſcartes. Ce dernier a été le reſtaurateur de ce ſyſtême parmi nous, & l'on ſe ſouvient encore que ſa preuve de l'exiſtence de Dieu tirée des idées innées, le fit accuſer d'Athéïſme. Quel jugement eût-il fallu porter alors de ceux qui lioient indiviſiblement la croyance de Dieu avec le ſentiment d'Ariſtote, & que devons-nous penſer aujourd'hui de ceux qui traitent d'impie le vieil axiôme, *Nil eſt in intellectu, quod non priùs fuerit in ſenſu,* & qui ſemblent faire dépendre la vérité de la Religion des idées innées; ſinon, que plus ces Théologiens ſe portent avec véhémence & avec fureur à condamner les autres, plus, ainſi que je l'ai déja dit avec M. Boſſuet, ils montrent clairement, non que le ſentiment

qu'ils proſcrivent eſt hérétique ou erroné, mais qu'eux-mêmes ont beaucoup d'ignorance & de témérité. Je n'ai garde d'appliquer ce paſſage à M. d'Auxerre; mais il faut avouer qu'il peint bien quelques Théologiens qui penſent comme lui. „ *La Theſe ne nous montre* „ *l'homme que comme une bête....* „ *qu'il s'agit d'apprivoiſer.... à qui* „ *il faut apprendre qu'elle eſt capable* „ *de penſer & de raiſonner; mais qui* „ *ne penſe pas encore, & qui ne pen-* „ *ſera qu'après que les objets corporels* „ *auront frappé ſes organes & produit* „ *en elles des ſenſations.* „ J'ai montré dans ma Theſe non l'homme qui n'a été qu'une fois, mais l'homme de tous les jours; je l'ai montré tel que l'expérience me l'a fait connoître, compoſé de deux ſubſtances *eſſentiellement* différentes, mais dont l'une n'exerce ſes facultés qu'en vertu de l'autre; n'acquerant des connoiſſances que par le moyen de ſes ſens; au-deſſous de la bête dans

la paſſion, (& le faux-zéle en eſt une) dans l'yvreſſe & dans la folie; ſemblable à la bête dans l'imbécillité, dans l'enfance & dans la caducité; & ſemblable à la bête farouche dans les déſerts, dans les forêts, chez le Cannibal & chez le Hottentot. Il eſt très-permis à M. d'Auxerre de s'en former des idées plus ſublimes & moins vraies; mais qu'il prenne garde de ne pas attacher à ſa belle chimere plus d'exiſtence & de valeur qu'elle n'en mérite. „ *Nous cher-* „ *chons les motifs d'une conduite ſi* „ *bizarre & ſi indécente dans une Theſe* „ *de Théologie; & voici ce que nous* „ *avons lieu de penſer.* „ Voici des conjectures qui feront beaucoup d'honneur à la pénétration & à la charité de M. l'Evêque d'Auxerre. Voici une façon nouvelle de damner les hommes dont les Janſéniſtes ne s'étoient point encore aviſés; c'eſt de ſuppoſer qu'on ne croit pas ce dont on n'a point occaſion de parler. „ *En parlant de la créa-*

„ *tion de l'homme d'après les Livres*
„ *ſaints & ſelon la doctrine orthodoxe,*
„ *on ne pouvoit s'empêcher d'énoncer les*
„ *avantages de la nature... le don de*
„ *la grace... la juſtice & l'amour de*
„ *Dieu... la déſobéiſſance de l'hom-*
„ *me, ſes ſuites, le remede, la matiere*
„ *de l'Incarnation... quel eſt le Chré-*
„ *tien qui ne doive déſirer qu'on lui*
„ *rappelle ces vérités fondamentales ?*„
Ce Chrétien-là, c'eût été M. d'Auxerre, s'il ſe fût rappellé que toute la Théologie a été diſtribuée en pluſieurs Theſes que les Bacheliers ſoutiennent dans le cours de leur Licence; que chaque Theſe a ſon objet ; que la vérité de la religion eſt celui de la majeure ; que les myſteres de la grace, de l'Incarnation, de la Rédemption y ſeroient déplacés; & qu'un Bachelier s'expoſeroit à quelque réprimande déſagréable & juſte, s'il faiſoit rentrer dans un acte, les matieres qu'il a dû ſoutenir dans un autre, au-delà de ce que les liaiſons le

demandent. „ *Dira-t-on qu'il a conſi-*
„ *déré l'homme en Philoſophe & non*
„ *en Théologien ? Quelle défaite ! Eſt-*
„ *ce là le tems de dépoſer le perſonnage*
„ *de Théologien pour faire celui de*
„ *Philoſophe ? & d'ailleurs eſt-il per-*
„ *mis à un Philoſophe Chrétien de*
„ *raiſonner ſur des hypotheſes arbi-*
„ *traires qui contrediſent les principes*
„ *de la Foi ?* „ L'hypotheſe ſur laquelle j'ai raiſonné ne contredit en rien les principes de la Foi ; il y auroit de la témérité à l'avancer ; & il y a une indiſcrétion inexcuſable à entreprendre la cenſure d'une Theſe ſans en avoir ſeulement démêlé la marche & le deſſein. J'avois la vérité de la Religion à démontrer aux Sceptiques qui n'accordent ni ne nient rien ; aux Pyrrhoniens qui nient tout ; aux Athées qui nient l'exiſtence de Dieu ; aux Déïſtes qui croyent en Dieu, mais qui rejettent la révélation ; aux Théïſtes qui admettent la premiere de ces vérités, mais qui

ſont Sceptiques ſur la ſeconde ; aux Juifs, aux Mahometans, aux Chinois, aux Idolâtres qui ont leurs Religions. Je demande maintenant à M. d'Auxerre même quel perſonnage il me convenoit de faire avec la plûpar de ces incrédules: quel étoit l'homme que j'avois à leur préſenter, ou celui de la création qui leur eſt inconnu, ou celui de la nature qu'ils ne peuvent s'empêcher de reconnoître en eux-mêmes ? Etoit-ce à la Religion ou à la Philoſophie à faire les premiers pas ? De quelles armes avois-je à me ſervir dans ce premier choc ? Falloit-il employer la raiſon ou l'autorité ? La dialectique ou la révélation ? ou l'une & l'autre alternativement ? Le Miſſionnaire Evangélique eſt Philoſophe & Théologien, ſelon le beſoin, *perſonam fert non inconcinnus utram que.* N'eſt-ce pas même le rôle que M. d'Auxerre a pris avec moi ? Ne me prouve-t-il pas par la raiſon la néceſſité des idées innées, quand il me croit

mauvais Philoſophe ? N'entaſſe-t-il pas les autorités de l'Ecriture & des Peres, *conatus imponere pelio oſſam*, quand il m'attaque en Théologien. Cette méthode excellente eſt plus en uſage que jamais ſur les bancs. Là, les argumentants repréſentent les différents adverſaires de la Religion ; le ſoutenant fait face à tous. Il eſt arrivé dans les écoles de Théologie une grande révolution depuis que M. d'Auxerre en eſt ſorti ; & s'il vouloit prendre la peine de comparer les Theſes de ſon tems avec celles d'aujourd'hui, peut-être reviendroit-il un peu de ce *mépris ſouverain* qu'il a conçu pour la Faculté moderne. Elle doit ſa ſupériorité ſur l'ancienne, aux ennemis qui ſe ſont élevés de toutes parts contre la Religion : la variété de leurs attaques & la néceſſité de les repouſſer a rempli les Theſes nouvelles d'une infinité de queſtions dont on n'avoit pas la moindre notion, il y a cinquante ans. „ *Le ſilence de la Theſe*

„ *ſur le péché originel forme ſeul un* „ *ſoupçon grave contre le ſoutenant.* “ La matiere du péché originel introduite dans ma Theſe y auroit formé un grave ſoupçon d'ignorer celle dont elle auroit occupé la place, & le reproche de l'avoir omiſe que M. d'Auxerre me fait, nous donne le ſoupçon de l'oubli, très-pardonnable à ſon âge, de ce qui doit compoſer la majeure. „ *Ce n'eſt point* „ *ici une ſimple inattention ; une pure* „ *omiſſion ; c'eſt un ſilence affecté.* “ Rien n'eſt plus vrai. „ *Il eſt viſible que* „ *c'eſt d'Adam, tel que Dieu l'a for-* „ *mé, que le Sr. de Prades a entrepris* „ *de parler, puiſqu'il lui applique dès* „ *l'entrée ce qui n'eſt dit que d'Adam,* „ *que Dieu répandit ſur lui un ſouffle* „ *de vie.* “ Ce ſouffle de vie figurant, ſelon M. d'Auxerre, l'ame raiſonnable, il s'enſuit qu'il eſt applicable à tout autre homme ; & je ne ſerois pas embarraſſé de trouver dans les auteurs ſacrés & profanes mille exemples de cette application.

plication. Mais il eſt étonnant que M. d'Auxerre finiſſe l'examen de mon premier attentat par où il auroit dû le commencer. Il me ſemble qu'avant de m'accuſer d'avoir ſubſtitué à l'homme de la Geneſe un Etre phantaſtique, il eût été très-à-propos d'examiner s'il étoit queſtion dans ma Theſe du premier homme ou d'un de ſes deſcendants ; de l'homme placé dans le paradis terreſtre ou de l'homme errant ſur la ſurface de la terre; de l'homme innocent, éclairé & favoriſé des dons du Ciel les plus extraordinaires ; ou de l'homme corrompu, proſcrit & ſortant avec peine des ténébres de l'ignorance. Si M. d'Auxerre s'étoit donné cette peine, il ſe ſeroit apperçu que l'homme d'aujourd'hui étant le ſeul qui fût connu & admis des adverſaires que j'avois à combattre ; c'étoit le ſeul que je puſſe leur préſenter ; car dans toute diſcuſſion il faut partir de quelque point convenu, & il ne peut y avoir deux ſentimens raiſonnables ſur

la condition actuelle de la nature humaine considerée rélativement à ses facultés intellectuelles & à l'origine de ses connoissances. Il se seroit apperçu qu'ayant à déduire leurs progrès successifs & à conduire l'homme depuis l'instant où il n'a pas d'idées, jusqu'à ce degré de perfection où il est instruit des profondeurs mêmes de la Religion; de ce point de nature imbécille où il est en apparence au dessous de plusieurs animaux, jusqu'à cet état de dignité où il a, pour ainsi dire, la tête dans les Cieux & où il est élevé par la révélation jusqu'au rang des intelligences céleſtes, je n'ai pu choisir pour modéle l'homme qui sortit parfait des mains de son Créateur, & qui posséda lui seul, en un instant, plus de lumieres que toute sa postérité réunie n'en acquerera dans tous les siécles à venir. Si M. d'Auxerre eût daigné faire cette observation, il m'en eût épargné beaucoup d'autres; & sa longue Instruction Pastorale se seroit

abrégée d'une vingtaine de pages de lieux communs ſur les prérogatives d'Adam & ſur les avantages de *l'état de pure nature*, où l'on voit évidemment que l'objet de ma Theſe lui a échappé, qu'il n'a rien compris à ce que les Philoſophes modernes entendent par *l'état de nature*, & qu'on pourroit aiſément avoir des idées plus Catholiques que les ſiennes, ſur ce que les Théologiens doivent entendre par *l'état de pure nature*.

En attendant que la Sorbonne lui donne quelque leçon ſur ce dernier point, je vais lui dire ce que c'eſt que le précédent dans la nouvelle Philoſophie. *L'état de nature* n'eſt point celui d'Adam avant ſa chûte; cet état momentané doit être l'objet de notre Foi & non celui de notre raiſonnement. Il s'agit entre les Philoſophes de la condition actuelle de ſes deſcendants, conſidérés *en troupeau* & non *en ſociété*; condition non ſeulement poſſible, mais ſubſiſtante; ſous laquelle vivent preſ-

que tous les Sauvages ; dont il eſt très-permis de partir, quand on ſe propoſe de découvrir philoſophiquement, non la grandeur éclipſée de la nature humaine, mais l'origine & la chaîne de ſes connoiſſances ; dans laquelle on reconnoît à l'homme des qualités ſpéciales qui l'élevent au deſſus de la bête ; d'autres qui lui ſont communes avec elle, & qui le retiennent ſur la même ligne ; enfin des défauts, ou ſi l'on aime mieux, des qualités moins énergiques qui l'abaiſſent au deſſous ; condition qui dure plus ou moins, ſelon les occaſions que les hommes peuvent avoir de ſe policer & de paſſer de l'état de *troupeau* à l'état de *ſociété*. J'entens par *l'état de troupeau*, celui ſous lequel les hommes rapprochés par l'inſtigation ſimple de la nature, comme les Singes, les Cerfs, les Corneilles, &c. n'ont formé aucunes conventions qui les aſſujettiſſent à des devoirs, ni conſtitué d'autorité qui contraigne à l'accompliſ-

ſement des conventions, & où le reſſentiment, cette paſſion que la nature qui veille à la conſervation des Etres, a placé dans chaque individu, pour le rendre redoutable à ſes ſemblables, eſt l'unique frein de l'injuſtice.

Je vais maintenant examiner un endroit de l'Inſtruction de M. d'Auxerre qui ne me concerne en rien, non plus que beaucoup d'autres, mais qui montre à merveille combien ce Prélat eſt prodigue des noms d'incrédules, d'impies, de Pirrhoniens, de Matérialiſtes, *&c.* & combien il eſt malheureux quelquefois dans l'uſage qu'il en fait.

VI.

M. d'Auxerre, après avoir cité, page 39. un endroit de S. Auguſtin où ce Pere dit *que la raiſon & la vérité des nombres n'appartiennent point aux ſens, & qu'elles demeurent invariables & inébranlables*, s'aviſe d'accuſer d'incrédulité l'auteur de l'Hiſtoire Natu-

relle, pour avoir prétendu *que les vérités Mathématiques ne ſont que des abſtractions de l'eſprit qui n'ont rien de réel.* Il ſemble cependant que tout ce qu'on en pouvoit conclure, c'eſt que M. de Buffon n'eſt pas de l'avis de S. Auguſtin ſur les vérités Mathématiques. M. d'Auxerre accorderoit-il à S. Auguſtin la même autorité en Métaphyſique que dans les matiéres de la Grace, & voudroit-il nous contraindre, ſous peine d'impiété, d'adopter toute la Philoſophie de ce Pere.

Après la maniére dont j'ai traité M. de Buffon dans ma Theſe, j'eſpére que M. d'Auxerre ne me fera point un crime de prendre ici ſa défenſe. J'oſerai donc lui répéter que l'accuſation d'incrédulité eſt ſi grave, que celui qui l'intente mal-à-propos, quel que ſoit ſon nom, ſa dignité, ſon caractere, ſe rend coupable d'une témérité inexcuſable; & pour que ce Prélat juge lui-même, s'il doit ou non s'appliquer cette

maxime, je lui ferai conſiderer que s'il n'y a pas un point, une ligne, une ſurface, un ſolide dans la nature, tels que la Géométrie les ſuppoſe; les vérités démontrées ſur ces objets hypothétiques, ne peuvent exiſter que dans l'entendement de celui qui les a ſuppoſés tels qu'ils ne ſont nulle part hors de lui; & que, puiſqu'il n'eſt point queſtion dans l'ouvrage de M. de Buffon, des combinaiſons numériques qui s'exécutent de toute éternité dans l'entendement divin; mais de ces abſtractions conſidérées dans un homme qui réflechit, & rélativement aux opérations de la nature & aux Phénomenes de l'univers, il a eu raiſon de dire qu'elles n'avoient de réalité que dans l'eſprit de celui qui les avoit faites, & qu'il n'y avoit rien au de-là à quoi elles fuſſent applicables avec quelque exactitude. Ce ſont des préciſions dans le Géometre, mais ce ne ſont que des approximations dans la nature; & ces approximations ſont communé-

ment d'autant plus éloignées du réſultat de la nature, que les préciſions ont été plus rigoureuſes dans l'eſprit du Géometre.

Si M. d'Auxerre n'a point entendu M. de Buffon, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même d'avoir donné à cet auteur l'épithete odieuſe d'incrédule, comme s'il eût été très-aſſuré qu'il la méritoit. Il me ſemble que ce Prélat a prononcé bien légérement ſur des matiéres qu'à la vérité il n'eſt pas obligé de ſçavoir; mais ſur leſquelles il eſt bien moins obligé de parler, & infiniment moins obligé d'injurier ceux qui les entendent. Pourſuivons & voyons ſi cette fois ſera la derniere que j'aurai lieu de faire la même obſervation.

VII.

On lit, page 91. de ſon Inſtruction que „ *par un renverſement d'eſprit* „ *auſſi ſingulier que celui des Méta-* „ *phyſiciens qui déduiſent du vice les*

„ *notions que nous avons de la vertu ;*
„ *l'auteur de l'Eſprit des Loix fait*
„ *naître la diverſité des Religions de*
„ *la varieté des climats, de la nature*
„ *du gouvernement, & le zéle plus ou*
„ *moins ardent pour le culte, du chaud*
„ *ou du froid de la Zone qu'on habite ;*
„ *& l'auteur de l'Hiſtoire Naturelle,*
„ *mettant à l'ecart le récit ſi ſimple &*
„ *ſi ſublime en apparence de la créa-*
„ *tion du monde, ſelon la Genéſe, en-*
„ *gendre notre ſyſtême planétaire par*
„ *le choc d'une comette qui va heurter*
„ *le ſoleil & en diſſiper dans l'eſpace*
„ *quelques portions détachées.* "

Je crois avoir rendu juſtice à ces deux hommes célébres, & n'avoir pas montré dans ma Theſe moins d'éloignement pour leurs ſyſtêmes, que M. d'Auxerre n'en a montré dans ſon Inſtruction. Pourquoi donc me trouvai-je impliqué avec eux dans la même cenſure ? Pourquoi partageai-je avec ceux que j'ai combatus, les mêmes qualifications

odieuſes ? Quelle analogie ſi étroite y a-t-il entre la diverſité des Religions, & les intenſités du zéle expliquées par la varieté des climats ; le monde engendré par le choc d'une Comete, & la notion de la vertu déduite de la connoiſſance du vice, pour que M. de Monteſquieu, M. de Buffon & moi, nous nous ſoyons rendus coupables de la même impiété ? Seroit-ce la difficulté de trouver une meilleure tranſition qui m'auroit attiré cette injure ?

Si je conſultois mon amour propre, & non celui que je porte à ma Religion, je remercierois M. d'Auxerre de cette aſſociation ; mais quelque honorable qu'elle ſoit, avec quelque injuſtice que l'épithete d'incrédules nous ait été donnée, il ne me convient pas de la ſouffrir. Je dis *avec quelque injuſtice que l'épithete d'incredules nous ait été donnée*, parce que je ſuis bien éloigné de croire qu'on ne puiſſe abandonner la Phyſique de Moyſe, ſans renoncer à

ſa Religion. Quoi donc ? parce que Joſué aura dit au ſoleil de s'arrêter, il faudra nier, ſous peine d'Anathéme, que la terre ſe meut ? Si à la premiere découverte qui ſe fera ſoit en aſtronomie, ſoit en Phiſique, ſoit en Hiſtoire Naturelle, nous devons renouveller dans la perſonne de l'inventeur, l'injure faite autrefois à la Philoſophie, dans la perſonne de Galilée ; allons, briſons les microſcopes, foulons aux pieds les téleſcopes, & ſoyons les Apôtres de la barbarie. Ou plutôt demeurons en repos, ſuivons paiſiblement notre objet, & permettons aux Phyſiciens d'atteindre le leur. Notre devoir eſt de les éclairer ſur l'Auteur de la Nature, le leur de nous dévoiler ſon grand ouvrage. Gardons-nous bien d'attacher la vérité de notre Culte & la divinité de nos Ecritures, à des faits qui n'y ont aucun rapport & qui peuvent être démentis par le tems & par les expériences. Occupons-nous ſans ceſſe de cauſes

finales ; mais n'aſſujettiſſons point à cette voye ſtérile l'Académie dans ſes recherches. Nous perdrons la Théologie & la Philoſophie, ſi nous nous aviſons une fois de faire les Phyſiciens dans nos Ecoles, & ſi les Philoſophes ſe mettent à faire les Théologiens dans leurs aſſemblées. Ce renverſement d'ordre, dit le Chancelier Bacon, que M. d'Auxerre me reprochera peut-être de citer, quoiqu'il ſe permette ſans ceſſe de citer Ciceron : ce renverſement d'ordre n'a déja que trop retardé le progrès des ſciences, *Effecitque ut homines in iſtius modi ſpecioſis & umbratilibus cauſis acquieſcerent, nec inquiſitionem cauſarum realium & verè Phyſicarum urgerent, ingenti ſcientiarum detrimento.* Quelles exclamations ne feroit point M. d'Auxerre, lui qui m'accuſe d'irreligion pour avoir ſuivi la méthode de Deſcartes dans la diſpoſition des preuves du Chriſtianiſme, ſi j'avois oſé avancer, avec le Chancelier Bacon,

que le Phyſicien doit faire dans ſes recherches, une entiere abſtraction de l'exiſtence de Dieu, pourſuivre ſon travail en bon Athée, & laiſſer aux Prêtres le ſoin d'appliquer ſes découvertes à la démonſtration d'une Providence & à l'édification des Peuples? Que diroit-il de moi, lui qui prétend que le Philoſophe ait ſans ceſſe les yeux attachés ſur les récits de Moïſe & ſur les opinions des Peres, ſi je lui ſoutenois avec le même Auteur, que les pas que Démocrite & les autres Antagoniſtes de la Providence, faiſoient dans l'inveſtigation des effets de la nature, étoient & plus rapides & plus fermes, par la raiſon même qu'en banniſſant de l'Univers toute cauſe intelligente, & qu'en ne rapportant les phénomenes qu'à des cauſes méchaniques, leur Philoſophie n'en pouvoit devenir que plus rationelle. *Philoſophia naturalis Democriti, & aliorum qui Deum & mentem à fabricâ rerum amoverunt & ſtructuram Uni-*

verſi infinitis naturæ præcluſionibus & tentamentis (quas uno nomine fatum & fortunam vocabant) attribuerunt; & rerum particularium cauſas materiæ neceſſitati, ſine intermixtione cauſarum finalium, aſſignarunt; nobis videtur, quantum ad cauſas phyſicas, ſolidior fuiſſe & altiùs in naturam penetraſſe.

Ces principes ſont faits pour effrayer les petits génies; tout les allarme, parce qu'ils n'apperçoivent clairement les conſéquences de rien; ils établiſſent des liaiſons entre des choſes qui n'en ont point; ils trouvent du danger à toute méthode de raiſonner qui leur eſt inconnue; ils flottent à l'avanture entre des vérités & des préjugés qu'ils ne diſcernent point & auxquels ils ſont également attachés, & toute leur vie ſe paſſe à crier ou au miracle ou à l'impiété.

VIII.

J'ai dit dans ma Theſe, pag. 1. „ La

„ multiplicité des ſenſations qui nous
„ aſſiégent de toutes parts, qui trou-
„ vant toutes les portes de notre ame
„ ouvertes, y entrent ſans réſiſtance &
„ ſans effort; cet effet puiſſant & con-
„ tinu qu'elles produiſent ſur nous; ces
„ nuances que nous y obſervons; ces
„ affections involontaires qu'elles nous
„ font éprouver, tout cela forme en
„ nous un penchant inſurmontable à
„ aſſurer l'exiſtence des objets auxquels
„ nous rapportons nos ſenſations, &
„ qui nous paroiſſent en être la cauſe.
„ Ce penchant eſt l'ouvrage d'un Etre
„ ſuprême, & en même-tems l'argu-
„ ment le plus convainquant de l'exiſ-
„ tence des objets. Il n'y a aucun rap-
„ port entre chaque ſenſation & l'objet
„ qui l'occaſionne; & par conſéquent
„ il ne paroît pas qu'on puiſſe trouver
„ par le raiſonnement de paſſage poſſi-
„ ble de l'un à l'autre. Il n'y a donc
„ qu'une eſpece d'inſtinct ſupérieur à
„ notre raiſon, qui puiſſe nous forcer à

„ franchir un ſi grand intervale. L'Uni-
„ vers n'eſt donc point une vaſte ſcene
„ d'illuſions, &c. „*

Voici les obſervations critiques de M. d'Auxerre ſur ce morceau. Je les rapporterai moins pour les réfuter, que pour me convaincre moi-même & les autres qu'il n'y a rien qui ne puiſſe être mal entendu, & que pour conſoler *le Philoſophe* en lui montrant combien la vûe courte du peuple eſt loin d'atteindre à la ſublimité de ſes penſées. „ *La Theſe*, dit M. d'Auxerre, *pro-*
„ *nonce clairement ici que la ſenſation*

* *Illa ſenſationum turma, quæ, velut agmine facto, qua data porta, conſtanter & uniformiter irruunt in animam; illi quos patitur invitùs, affectus; hæc omnia cæco ac mechanico quodam impetu rapiunt ejus aſſenſum ad realem objectorum exiſtentiam quibus ſuas refert ſenſationes, quæque profluere ex illis videntur. Talis inſtinctus eſt ipſummet opus Entis ſupremi, realiſque objectorum exiſtentiæ monumentum ſtat inconceſſum. Quælibet ſenſatio nil habet germanum cum objecto ex quo naſcitur; ergo ratio ſibi relicta, filo, quod utrumque conſociat, impar erit aſſequendo; ergo ſolus inſtinctus à numine impreſſus intervallum adeò immenſum trajicere poterit; ergo non nos larvæ tangunt, ſed objecta, &c.*

„ *n'a aucune affinité avec l'objet qui* „ *l'occaſionne.* „ Donc elle ne favoriſe point le matérialiſme. Elle conclut de l'hétérogénéité de l'objet & de la ſenſation, l'impoſſibilité de trouver par le raiſonnement un paſſage de la conſcience de l'une à l'exiſtence de l'autre; & M. d'Auxerre convient de l'exactitude de cette conſéquence: Mais il déſireroit que le Bachelier eût eu recours *aux cauſes occaſionelles*, pour expliquer comment & par quelle force nous ſommes portés à ſortir hors de nous, & à réaliſer dans l'eſpace des modeles de nos impreſſions; c'eſt-à-dire, que je me fuſſe amuſé à tournoyer dans un cercle vicieux; car ce paſſage immenſe dont il s'agit, & qui n'eſt pourtant que de la diſtance de notre ame à notre corps; cet intervale que nous franchiſſons preſque ſans nous en appercevoir, c'eſt celui de *l'impreſſion à la cauſe occaſionelle*; c'eſt la ſuppoſition de cette cauſe, qui, par une eſpece de création ou d'anéan-

tiſſement, va concentrer tout l'Univers dans mon entendement & le reſſerrer dans un point indiviſible qui m'appartient, ou l'en faire ſortir, le développer & étendre ſes limites dans l'immenſité, loin de la portée de mes ſens, au-delà même de ma penſée : Et ce que le Philoſophe ambitioneroit, ce ſeroit de ſe juſtifier à lui-même par le raiſonnement, le choix qu'il eſt contraint de faire entre ces deux partis : mais avec quelqu'attention qu'il ſoit rentré en lui-même, il n'y a découvert qu'un inſtinct, imprimé ſans doute par la Divinité, qui le tire fortement de ſa perplexité & le convainc de l'exiſtence d'une infinité d'Etres, quoique ce ne ſoit jamais que lui-même qu'il apperçoive. „ *Qu'eſt-ce que cet inſtinct* „ *quelle eſt ſa nature ? La Theſe*, con- „ tinue M. d'Auxerre, *ne donne là-* „ *deſſus aucun éclairciſſement.* „ La Theſe a dit là-deſſus tout ce que la raiſon, l'expérience & la Religion lui ont appris, en aſſurant que cet inſtinct étoit

une ſuite de l'effet puiſſant & continu des objets extérieurs ſur nos ſens, des nuances inſtantanées que nous y obſervons, & des affections involontaires qu'elles nous font éprouver; & elle a écarté toute obſcurité de ſon expreſſion, en le définiſſant un penchant de notre ame, l'ouvrage d'un Être ſuprême & l'un des argumens les plus convainquans de ſon exiſtence & de celle des objets. Après cela, que penſer de M. d'Auxerre, lorſqu'il avance à la fin de ſa critique, avec une confiance très-ſinguliere, que ce mot *inſtinct*, eſt dans ma Theſe vuide de ſens, que c'eſt un jargon inintelligible, qu'il n'a été imaginé que pour donner le change au Lecteur, & ſe ménager un faux-fuyant. La conjecture la plus favorable qu'on puiſſe former ſur ce procédé de M. d'Auxerre, c'eſt que les matieres philoſophiques lui ſont étrangeres, & qu'il ſe bat contre moi, frappant à tort & à travers, ſans ſçavoir où portent ſes

coups, comme un homme attaqué dans les ténébres.

IX.

Voici ce qu'on lit dans ma Theſe, page 3. „ De tous les objets qui nous „ affectent le plus par leur préſence, „ notre propre corps eſt celui dont l'é- „ xiſtence nous frappe le plus; ſujet à „ mille beſoins & ſenſible au dernier „ point à l'action des corps extérieurs, „ il ſeroit bientôt détruit, ſi le ſoin de „ ſa conſervation ne nous occupoit, & „ ſi la nature ne nous faiſoit une loi „ d'examiner parmi ces objets, ceux „ qui peuvent nous être utiles.*

Je ſupplie le lecteur de revenir ſur cet endroit ſans partialité, & d'exami-

* *Inter hæc innumera, quæ nos undique circumſtant, objecta, omnium maximè noſtrum corpus, ſuopte motu nos afficit; ſexcentis opportunum malis actione & reactione cæterorum in ſe corporum, citò diſſolveretur, niſi vigiles arrectique ejus ſaluti provideremus. Hinc nobis incumbit ea neceſſitas ſeligendi potiſſimum objecta quæ in noſtram vergant utilitatem.*

ner par lui-même s'il y apperçoit autre chose qu'une simple exposition de l'état de l'homme, lorsqu'il a acquis le sentiment de son existence, de ses besoins corporels, & des moyens d'y pourvoir; autre chose que les fondements naturels de la loi de conservation. Cependant M. d'Auxerre y a découvert mille monstres divers; il en est de si mauvaise humeur qu'il n'y a pas un mot du passage que je viens de citer, sur lequel il ne me cherche querelle. „ *Comment*, s'écrie-t-il, page 53. & „ suivantes, *notre conservation mérite* „ *donc le premier de nos soins; St.* „ *Augustin pensoit bien différem-* „ *ment*; . . „ *encore si l'on ne par-* „ *loit ici que de l'homme dans l'en-* „ *fance; mais l'homme de la These* „ *est un adulte.*" .. „ *on diroit que le* „ *soutenant se propose de nous conduire* „ *à l'école d'Epicure, en tournant nos* „ *premieres pensées sur les besoins de* „ *notre corps.*" . . . *Risum teneatis*,

amici ; quel galimatias ! qu'il faut de courage pour répondre à ces puerilités, & de modération pour y répondre ſérieuſement ! Eh quoi, Monſeigneur, vous n'avez pas vu que j'ai pris l'homme au berçeau, & qu'après avoir expliqué l'origine de ſes idées par la ſenſation réitérée des objets qui l'environnent, je remarque qu'entre ces objets ſon propre corps eſt celui qui l'affecte le plus ; quelle héréſie y a-t-il à cela, & que fait ici le témoignage de St. Auguſtin ? l'Ecriture & tous les Peres enſemble ne changeront point l'ordre de la nature, & ne feront jamais que la connoiſſance de Dieu & la notion du bien & du mal moral, précédent dans l'homme le ſentiment de ſon exiſtence & celui de ſes beſoins corporels. En vérité, Monſeigneur, on dira que vous voyez dans St. Auguſtin tout, excepté la ſoumiſſion aux décrets de l'Egliſe, & que vous êtes meilleur Appellant que bon Logicien.

X.

„ A peine commençons-nous à par-
„ courir les objets qui nous environ-
„ nent, continuai-je, page 3. que nous
„ découvrons parmi eux un grand nom-
„ bre d'Etres qui nous paroiſſent entié-
„ rement ſemblables à nous ; tout nous
„ porte donc à penſer qu'ils ont les mê-
„ mes beſoins que nous éprouvons, &
„ par conſéquent le même intérêt à les
„ ſatisfaire ; d'où il réſulte que nous de-
„ vons trouver beaucoup d'avantages à
„ nous unir à eux. De-là, l'origine de
„ la ſociété dont il nous importe de
„ plus en plus de reſſerrer les nœuds,
„ afin de la rendre pour nous le plus
„ utile qu'il eſt poſſible. " *

* *Vix ea circumſpeximus, cum plura nobis obverſantur objecta nos in omnibus referentia. Hinc meritò conjicimus ſua illis æquè ac nobis innata eſſe deſideria, nec minoris eorum intereſſe illis facere ſatis ; nobis ergò conducit fœdus cum illis initum. Hinc origo ſocietatis, cujus vincula magis ac magis ſtringere debemus ut ex eâ quam plurimam in nos derivemus utilitatem.*

Que M. d'Auxerre trouve-t-il à reprendre là dedans ? Qu'y a-t-il là qui puiſſe offenſer ſon oreille chrétienne ? Cela ne ſe devine pas ; écoutons le donc. „ *Chaque homme*, dit-il, *ſe bornant à* „ *chercher ſa propre utilité, & celle de* „ *l'un ne pouvant manquer de ſe trou-* „ *ver ſouvent contraire à celle de l'au-* „ *tre ; c'eſt les armer les uns contre les* „ *autres que de propoſer pour fin à cha-* „ *cun ſa propre utilité.* " .. „ *Qui ne* „ *ſçait & ne ſent pas que l'utilité* „ *commune doit être principalement* „ *enviſagée dans une ſocieté, & que* „ *l'utilité particuliére n'en eſt qu'une* „ *ſuite.* " .. „ *Qui n'admirera* la bi- „ zarerie *d'un homme qui nous donne* „ *pour baſe & pour lien de la ſociété* „ *ce qui n'eſt propre qu'à en cauſer la* „ *ruine & la deſtruction.* " .. „ *Qu'eſt-* „ *ce en effet qu'une ſocieté dans la-* „ *quelle chacun ne cherche que ſa pro-* „ *pre utilité, n'a en vue que ſon inté-* „ *rêt particulier ? N'eſt-ce pas là une*

„ *ſource intarriſſable de querelles, de*
„ *diviſions, d'envies, de haines, de*
„ *gueres, de violences, & un plus*
„ *grand mal que ſi les hommes étoient*
„ *iſolés,* " ... „ *mais Dieu a fait*
„ *l'homme pour la ſociété. C'eſt dans*
„ *l'inſtitution divine qu'un Théologien*
„ *& méme un Philoſophe en doit cher-*
„ *cher l'origine, au lieu de ſe fatiguer*
„ *l'eſprit, comme fait le Sr. de Prades,*
„ (homme bizare), *pour la trouver*
„ *dans l'utilité corporelle qui en peut*
„ *revenir à chacun, ou dans la crainte*
„ *qu'ont les hommes les uns des autres*
„ *& de tout ce qui peut leur nuire, ſe-*
„ *lon l'idée d'un Philoſophe de nos*
„ *jours* (M. de Monteſquieu, autre
„ homme bizare): *c'eſt un égarement*
„ *de l'eſprit inconcevable de s'épuiſer*
„ *en raiſonnemens, pour chercher ce*
„ *qui eſt trouvé, & d'aimer mieux s'en*
„ *rapporter à une Philoſophie toujours*
„ *incertaine, & ſouvent fauſſe, qu'à*
„ *l'autorité infaillible des livres ſaints*"

„ *Ouvrons la Genèſe, & nous y trou-*
„ *verons dès le ſecond chapitre l'ori-*
„ *gine de la ſociété humaine, & les*
„ *raiſons de ſon inſtitution, dans ces*
„ *paroles de Dieu même*; il n'eſt pas bon
„ que l'homme demeure ſeul ; faiſons-
„ lui une aide ſemblable à lui. "

Que répondre à cela ? Et comment débrouiller ce cahos où tout eſt confondu, les fondements de la ſocieté avec ſes inconvéniens ; les beſoins des hommes qui les rapprochent, & leurs paſſions qui les éloignent ; la raiſon de leur ſociété & la néceſſité des loix pour la rendre ſûre & tranquille, &c. Eſſayons pourtant, & rendons au caractère reſpectable de notre adverſaire un hommage dont ſa façon de raiſonner ſembleroit nous diſpenſer. Mais obſervons auparavant que M. d'Auxerre ne ſe tourmente ſi fort à multiplier mes prétendus attentats contre la Religion, que pour aggraver de plus en plus *l'opprobre* de la Faculté. Plus j'avance, mieux

je découvre que le but de ſon Inſtruction eſt moins de précautionner ſes ouailles contre le venin d'une doctrine qui n'eſt pas à leur portée, que d'avilir la Sorbonne, & que de montrer combien elle eſt déchue de ſon ancienne ſplendeur depuis qu'elle a chaſſé de ſon ſein les Docteurs appellants. Mais le deſſein prémédité de deshonorer une ſociété d'hommes conſacrés à l'étude & à la défenſe de la Religion eſt-il bien digne d'un Chrétien, d'un Prêtre de J. C. d'un Pontife de ſon Egliſe ? Après avoir décélé le but de M. d'Auxerre, répondons à ſes raiſonnemens.

Autant qu'il m'a été poſſible de les analiſer, ils tendent, ce me ſemble, à prouver 1°. Que mes principes ne ſuffiſent pas pour former la ſociété. 2°. Qu'ils ſuffiſent moins encore pour expliquer ſa durée. 3°. Qu'ils different de ceux que l'Ecriture nous a révélés, & auxquels il convenoit à un Théologien & même à un Philoſophe de recourir. Voyons ce qui en eſt.

Dieu, après avoir formé le premier homme, vit qu'il n'étoit pas bon qu'il demeurât seul, & il dit, *faiſons-lui une aide ſemblable à lui* : voilà, ſelon M. d'Auxerre, l'origine de la ſociété ; en voilà la raiſon & les motifs. Qu'on peſe bien ces mots, *faiſons lui une aide ;* faiſons-lui une aide *ſemblable à lui.*

Qu'ai-je dit dans ma Theſe ? Après avoir conduit un des neveux d'Adam à la connoiſſance des objets qui l'environnent, j'ajoute qu'entre ces objets il en découvre un grand nombre qui lui paroiſſent entiérement ſemblables à lui. (*Faiſons-lui une aide ſemblable à lui*) ; qu'il eſt porté à croire qu'ils ont les mêmes beſoins, & qu'il doit trouver beaucoup d'avantages à s'unir à eux, (*Faiſons-lui une aide*). Ma propoſition n'eſt donc qu'une paraphraſe du paſſage de la Geneſe que M. d'Auxerre m'objecte le plus mal adroitement qu'il ſoit poſſible. L'Ecriture ne donne d'autre fondement à l'attachement futur d'Adam

pour Eve, que l'identité des beſoins & l'eſperance des ſecours, *faiſons-lui une aide ;* identité & eſpérance préſumées ſur la reſſemblance extérieure & l'analogie des formes, *faiſons-lui une aide ſemblable à lui* ; expreſſions qui ne ſignifient rien, ou qui réuniſſent deux motifs *d'utilité propre.* Donc la ſeule différence qu'il y ait entre le paſſage de la Geneſe & celui de ma Theſe, c'eſt que, les mêmes principes s'étant trouvés vrais & dans *l'état de nature*, & dans *l'état de pure nature*, ils ont été appliqués d'un côté à nos premiers parens, de l'autre à un de leurs deſcendants ; & que l'hiſtorien explique l'origine de l'intimité qu'Adam contractera avec la compagne utile que Dieu va placer à ſes côtés, & que j'explique dans ma Theſe l'origine de la ſociété d'un homme en général avec ſes ſemblables qu'il apperçoit autour de lui. Encore une fois, il ne m'a pas été libre de donner la préférence à Adam ſur un de ſes ne-

veux, parce qu'Adam eſt un perſonnage inſtantané, individuel & hiſtorique dont il eût été ridicule d'entretenir des Sceptiques, des Pyrrhoniens, &c. avant que de leur avoir démontré l'autenticité des anciennes Ecritures; & ce n'étoit pas encore le lieu. Le plan de mon ouvrage demandoit que je leur propoſaſſe d'abord un homme en général, dans la condition duquel ils reconnuſſent la leur propre: la ſeule attention qu'on pût exiger de moi; c'eſt que je ne ſuppoſaſſe point cette condition autre qu'elle n'eſt, & que l'hiſtorien ſacré ne nous la repréſente; & c'eſt ce que j'ai obſervé avec le dernier ſcrupule.

Mais ſi les fondements que j'ai aſſignés à la ſociété ſont les mêmes que ceux qui nous été révélés; lorſque M. d'Auxerre les prétend inſuffiſans ſoit à la formation de la ſociété, ſoit à ſa durée; ce n'eſt plus ma Theſe, ce ſont les ſaintes Ecritures qu'il attaque; ce n'eſt plus à moi qu'il en veut, c'eſt à

Moyſe. Je me garderai bien de défendre le Légiſlateur des Hébreux, contre le Patriarche des Janſéniſtes. Il me ſuffit d'avoir une cauſe commune avec le premier.

Il y a dans le morceau de M. d'Auxerre beaucoup d'autres inexactitudes à relever; mais j'eſpére que la Sorbonne prendra ce ſoin pour moi, & que le ſeul qui me reſte, c'eſt d'abréger.

XI.

On lit dans ma Theſe, page 3. „ chaque membre de la ſociété cherchant ainſi à augmenter pour lui-„ même l'utilité qu'il en retire, & „ ayant à combattre dans chacun des „ autres un empreſſement égal au ſien, „ tous ne peuvent pas avoir la même „ part aux avantages, quoique tous y „ ayent le même droit. Un droit ſi légitime eſt donc bientôt enfreint par „ ce droit barbare d'inégalité, appellé „ la loi du plus juſte, parce qu'elle eſt la

„ loi du plus fort. Le ſyſtême qui donne „ droit à tous contre tous, & qui les „ arme les uns contre les autres eſt par „ ſes conſéquences dangereuſes, digne „ de l'exécration publique. Pour en ré- „ primer les terribles effets, on a vu „ ſortir du ſein de l'Anarchie même, „ les loix civiles, les loix politiques, „ &c.

Je ne tranſcrirai point tout ce que M. d'Auxerre a découvert d'épouvantable dans ce petit nombre de lignes; il me ſuffira de diſſiper les phantômes de ſon imagination, par quelques remarques que la moindre attention de

**Cum autem quodlibet Societatis membrum omnem ac totam utilitatem publicam in ſe velit convertere, æmulis hinc & inde certatim illam ad ſe trahentibus, omnes ac ſinguli nati cum eodem jure, non idem ſortientur commodum. Jus ergò rationi conſonum obmuteſcet antè jus illud inæqualitatis barbarum, quod vocant æquius, quia validius. Nefarium ſane ſyſtema, deinque omnibus diris devovendum, ex quo naſcitur jus omnium in omnia & bellum omnium in omnes. Hinc oirgo legum civilium à quibus imprimantur motus interni quibus orietur reſpublica; hinc oirgo legum politicarum, &c...*

ſa

ſa part m'auroit épargnées, & de le renvoyer pour ſa plus ample ſatisfaction à mon apologie.

Voilà les hommes arrêtés les uns à côté des autres, plutôt en *troupeau* qu'en *ſociété*, par l'attrait de leur utilité propre, & par l'analogie de leur conformation, *faiſons-lui une aide, faiſons-lui une aide ſemblable à lui*: qu'arrivera-t-il? C'eſt que, n'étant encore enchaînés par aucunes loix, animés tous par des paſſions violentes, cherchant tous à s'approprier les avantages communs de la réunion ſelon les talens de force, de ſagacité, &c. que la nature leur a diſtribués en meſure inégale; les foibles ſeront les victimes des plus forts; les plus forts pourront à leur tour être ſurpris & immolés par les foibles, & que bientôt cette inégalité de talens détruira entre les hommes le commencement de lien que leur utilité propre & leur reſſemblance extérieure leur avoient ſuggéré pour leur conſervation réci-

proque. Mais comment remedieront-ils à ce terrible inconvénient? Après s'être approchés, après s'être arrêtés à côté les uns des autres, après s'être tendus la main en ſigne d'amitié, finiront-ils par ſe dévorer comme des bêtes féroces & par s'exterminer? Non, ils ſentiront le péril & la barbarie de ce droit fondé ſur l'inégalité des talens, de ce droit indiſtinctement funeſte au foible qu'il opprimoit, au fort dont il entraînoit néceſſairement la ruine, digne récompenſe de ſes injuſtices & de ſa tyrannie; & ils feront entr'eux des conventions qui répareront l'inégalité naturelle ou qui en préviendront les ſuites fâcheuſes; quelqu'autorité ſera chargée de veiller à l'accompliſſement des conventions & à leur durée; alors les hommes ne ſeront plus un *troupeau*, mais une *ſociété policée;* ce ne ſeront plus des Sauvages indiſciplinés & vagabonds; ce ſeront des hommes, ainſi que nous les voyons, renfermés dans des Villes

& ſoumis à des Gouvernemens. On voit de plus qu'il en a été des ſocietés entr'elles, comme des hommes entr'eux; & que pour ſubſiſter, elles ont dû ſe ſoumettre à des conventions, ainſi que les hommes avoient fait pour former une ſocieté; d'où il s'enſuit qu'une Puiſſance qui enfreint ces conventions de ſocietés à ſocietés, joue le perſonnage du voleur de grand chemin ou de tel autre brigand qui enfreint les conventions de la ſocieté dont il eſt membre. Pour avoir des idées juſtes ſur ces grands objets, il faut concevoir une ſocieté de Souverains, comme on conçoit une ſocieté d'hommes. Si dans la ſocieté d'hommes, il ſe trouve un Citoyen aſſez déraiſonnable pour ne pas ſentir les inconvéniens de *l'Anarchie originelle*, pour ſecouer le joug des conventions établies & pour revendiquer *l'ancien droit d'inégalité*, ce droit barbare qui donnoit à tous droit à tout, armoit les hommes les uns contre les

autres, ce Citoyen ſera un *Hobbiſte* & ſe chargera de l'exécration de ſes Concitoyens. La Puiſſance qui tendroit à la Monarchie univerſelle, faiſant entre les ſocietés le même rôle que l'*Hobbiſte* entre ſes Concitoyens, mériteroit l'exécration générale des ſocietés.

Je demande maintenant au Lecteur s'il y a dans ma Theſe d'autres principes que ceux que je viens d'établir; ſi l'on en peut tirer d'autres conſéquences; & s'il a remarqué, ſoit dans les conſéquences, ſoit dans les principes, quelque choſe dont la Religion & le Gouvernement aient lieu de s'allarmer. J'en abandonne le jugement à M. d'Auxerre même, quoique je ne ſois pas diſpoſé à me promettre de lui toute la juſtice poſſible. Qu'il revienne à un nouvel examen, c'eſt toute la grace que je lui demande; car je n'oſerois exiger qu'il déclarât publiquement mon innocence, s'il venoit par hazard à la reconnoître; il ne pourroit m'abſoudre, ſans

faire amende honorable à la Sorbonne.

Quant à la propoſition que j'ai exprimée dans ma Theſe par *Vis licita tantum ubi nullus judex, legiſque proculcantur*, & que j'ai rendue dans la traduction en ces mots : „ Dans le ſyſ-
» tême où les loix gouvernent les ſo-
» cietés, ceux-là ſeuls qui ne reconnoiſ-
» ſent point de Juges qui les dominent,
» peuvent employer la force pour ven-
» ger leurs droits bleſſés, lorſqu'ils ré-
» clament en vain les loix que foule
» impunément à ſes pieds l'indépen-
» dance de leurs égaux; d'où il réſulte
» que les Puiſſances Souveraines jouiſ-
» ſent ſeules du droit de ſe faire la guer-
» re, &c. » Quant à cette propoſition, dis-je, je renverrai à mon Apologie. J'obſerverai ſeulement ici que M. d'Auxerre ne la reprend que parce qu'elle lui paroît expoſée d'une maniere trop générale; mais je le ſupplie de conſidérer que l'emploi que j'en fais la reſtreint ſur le champ & qu'elle ſe réduit à ceci,

comme il n'y a perſonne qui faſſe entre toutes les ſocietés le rôle de la Puiſſance à qui le dépôt, la conſervation & l'accompliſſement des conventions ont été confiés dans une ſeule, & que par conſéquent les Souverains n'ont point de Juge ſur la terre; il leur eſt donc permis de recourir à la force, lorſqu'on foule aux pieds à leur égard, les conventions générales des ſocietés entr'elles: *Vis licita tantum, ubi nullus judex, legeſque proculcantur; hinc ſoli Principes jus habent belligerandi.*

Quoi donc? ai-je trop exigé de l'intelligence de mes Lecteurs, lorſque j'ai attendu d'eux qu'ils m'interpréteroient favorablement? Serai-je le ſeul privé du droit commun à tous ceux qui écrivent & qui parlent, & ſans lequel on n'oſeroit preſque ni parler ni écrire, le droit d'être écouté avec bienveillance? Demandai-je en cela une indulgence dont M. d'Auxerre lui-même n'aie beſoin en cent endroits de ſon Inſtruction, & que

la Sorbonne ne le mette bientôt, peut-être, dans le cas de réclamer? Il ſemble que ma malheureuſe affaire aie été le moment critique du bon ſens & de la probité d'une infinité de perſonnes, & qu'elle ne ſoit arrivée que pour faire renoncer les hommes les plus pieux à toute charité, & que pour ôter toute lumiere aux hommes les plus éclairés. Je poſe un principe qui aſſure aux Souverains ſeuls le droit de faire la guerre; & le voilà métamorphoſé tout à coup en une maxime contraire aux droits de la Royauté. Pour donner quelque vraiſemblance à cette impoſture, on rapproche malicieuſement ce principe de quelques autres répandus dans l'Encyclopédie, qu'aſſurément je n'entreprendrai pas de juſtifier; mais je ne puis m'empêcher de faire ſentir à M. d'Auxerre qu'il eût été plus à propos de paſſer ſous ſilence ces principes que de les attaquer ſi mal. D'ailleurs il eſt très-douteux que le Parlement ſoit content

qu'on ait traité les maximes ſuivantes de ſéditieuſes, ſçavoir: » *Que les loix* » *de la Nature & de l'Etat ſont les* » *conditions ſous leſquelles les Sujets* » *ſe ſont ſoumis ou ſont cenſés s'être* » *ſoumis au gouvernement de leur Prin-* » *ce. . . . Qu'un Prince ne peut jamais* » *employer l'autorité qu'il tient d'eux,* » *pour caſſer le contrat par lequel elle* » *lui a été déférée. . . .* » Car qu'eſt-ce qu'un *Parlement*, ſinon un Corps chargé du dépôt ſacré du *contrat* réel ou ſuppoſé, par lequel les peuples ſe ſont ſoumis ou ſont cenſés s'être ſoumis au gouvernement de leur Prince? Si M. d'Auxerre regarde ce *contrat* comme une chimere, je le défie de l'écrire publiquement. Je ne crois pas que le Parlement de Paris ſe vit dépouiller tranquillement de ſa prérogative la plus auguſte, de cette prérogative ſans laquelle il perdroit le nom de *Parlement*, pour être réduit au nom ordinaire de *Corps de judicature*. Si M. d'Auxerre ne ré-

pond point au défi que j'oſe lui faire, j'atteſte toute la France qu'il a proſcrit avec la derniere baſſeſſe des maximes qu'il croit vraies, & tendu des embuches à d'honnêtes Citoyens.

XII.

Enfin nous ſommes parvenus à la ſeconde partie de l'Inſtruction Paſtorale de M. d'Auxerre. Quoiqu'elle ſoit preſqu'auſſi longue que la premiere, j'eſpere que mon examen en ſera beaucoup plus court. La gravité avec laquelle je combats un adverſaire ſi ſuſpect dans l'Egliſe en qualité de Théologien, & ſi peu important d'ailleurs en qualité de Philoſophe, me peſe à moi-même. La ſeule choſe qui me ſoutienne ſur le ton que j'ai pris, c'eſt le caractere auguſte dont M. d'Auxerre eſt revêtu. Je ſens toutefois qu'il me ſeroit beaucoup plus doux d'avoir à faire à un Antagoniſte plus raiſonneur & moins illuſtre. Le

danger de manquer au reſpect dû à un ſupérieur ôte aux facultés de l'ame leur énergie ; & la vérité s'amortit par la crainte de la rendre offenſante.

M. d'Auxerre s'occupe dans cette ſeconde partie à démontrer qu'il y a de l'abſurdité dans le rang que je donne à la Loi naturelle ; que la notion de la vertu ne nous vient point du vice ; que c'eſt l'idée de l'infini qui nous conduit à celle du fini ; que les premieres regles de l'équité & de la juſtice nous ſont connues par une lumiere intérieure ; qu'elles ne ſont point acquiſes, & que nous les apportons gravées en naiſſant dans nos cœurs ; que je puis être juſtement ſoupçonné de rejetter la Loi éternelle, & que ma façon de m'exprimer ſur la nature de l'ame favoriſe le matérialiſme. De ces différens points, parcourons ceux ſur leſquels M. d'Auxerre me donnera occaſion d'ajouter quelque choſe à ce qu'on trouvera dans mon Apologie.

1°. Il n'y a rien de démontré en Métaphyſique, & nous ne ſçaurons jamais rien ni ſur nos facultés intellectuelles, ni ſur l'origine & le progrès de nos connoiſſances, ſi le principe ancien, *nihil eſt intellectu quod non fuerit prius in ſenſu*, n'a pas l'évidence d'un premier axiome. Mais ſi ce principe eſt ſi conforme à la raiſon & à l'expérience, il ne peut être contraire à la Religion. On peut donc aſſurer ſans danger qu'il n'y a aucune notion morale qui ſoit innée, & que la connoiſſance du bien & du mal découle, ainſi que toutes les autres, de l'exercice de nos facultés corporelles. „ *Mais comment & en quel tems cette* „ *connoiſſance ſe forme-t-elle en nous* ?“ Quant à la date, elle varie ſelon la diverſité des caractéres. Il y a des hommes qui, réflechiſſant plutôt que d'autres, commencent plutôt à être bons ou méchants, à mettre de la vertu ou de la malice dans leurs actions. Quant à la maniere dont elle ſe forme, je crois que

c'eſt une induction aſſez immédiate *du bien & du mal phyſique.* L'homme ne peut être ſuſceptible de ſenſations agréables & fâcheuſes, & converſer longtems avec des Etres ſemblables à lui, penſants, & libres de lui procurer les unes ou les autres, ſans les avoir éprouvées, ſans avoir réflechi ſur les *circonſtances* de ſes expériences, & ſans paſſer aſſez rapidement de l'examen de ces *circonſtances* à la notion abſtraite *d'injure* & de *bienfait*, notion qu'on peut regarder comme les élémens de la loi naturelle dont les premieres traces s'impriment dans l'ame de très-bonne-heure, deviennent de jour en jour plus profondes, ſe rendent inéfaçables, tourmentent le méchant au dedans de lui-même, conſolent l'homme vertueux, & ſervent d'exemplaire aux Légiſlateurs.

2°. M. l'Evêque d'Auxerre ne veut pas que la notion de la vertu nous vienne du vice ; & dans le ſyſtême des

idées innées, je crois qu'il a raiſon ; mais dans le ſyſtême oppoſé, tout auſſi catholique & plus vrai, il eſt inconcevable qu'un homme ſans beſoin, ſans paſſion, ſans ſenſations agréables & pénibles, ſans aucun ſoupçon de bien ou de mal phyſique, pût jamais parvenir à la connoiſſance du bien ou du mal moral. Au reſte je ne blâme perſonne de penſer autrement, ni ne me crois répréhenſible de penſer ainſi.

3°. Il eſt ſi faux que la notion de l'infini ſoit l'ancienne & la génératrice de celle du fini, que nous n'avons aucune idée poſitive de l'infini. Pour n'avoir pas fait cette attention, M. d'Auxerre a prouvé préciſément le contraire de ſa Theſe, quand il a dit, page 95. „ *Tout* „ *ce que nous concevons des objets* „ *créés laiſſe un vuide. Il y a près de* „ 6000 *ans que le monde a été créé, il* „ *auroit pu l'être plutôt. L'étendue* „ *de l'univers eſt prodigieuſe, elle* „ *pourroit être plus grande. Il n'y a*

„ *point de nombre auquel on ne puiſſe*
„ *ajouter; point de ſçience qui ne puiſſe*
„ *être pouſſée plus loin*, &c. " Toutes ces propoſitions ſont des réſultats de comparaiſons, à l'aide deſquelles on a paſſé de l'éxiſtant au poſſible, & où le *fini* étoit toujours la choſe donnée & connue, de laquelle on s'élevoit *à l'infini* la choſe cherchée & inconnue.

4°. L'auteur de l'Inſtruction prétend que les premieres régles de l'équité & de la juſtice nous ſont connues par une lumiere intérieure ; qu'elles ne ſont point acquiſes, & que nous les apportons en naiſſant gravées dans nos cœurs ; mais toutes ces prétentions ſont renverſées par l'axiôme, *nihil eſt intellectu, quod non fuerit prius in ſenſu* ; axiôme qu'il nous ſera libre de ſoutenir juſqu'à ce que quelque autorité ſupérieure à celle de M. d'Auxerre proſcrive & l'expérience & la raiſon avec lui, ce qui n'arrivera pas ſitôt.

5°. Je puis être juſtement ſoupçon-

né de rejetter la loi éternelle, parce que je n'en parle point, dit-on. Encore une fois, voilà une façon bien ſinguliere de convaincre les hommes d'incrédulité : les journaliſtes des ſçavants en ont fait uſage contre M. d'Alembert, quand ils ont rendu compte au public du diſcours préliminaire de l'Encyclopédie ; ainſi ils ſont en droit de diſputer l'honneur de cette invention à M. l'Evêque d'Auxerre. Si cette eſpece d'inquiſition s'établit, un auteur ſera jugé, & par ce qu'il dit & par ce qu'il ne dit point. Au reſte, cet expédient ſi commode pour la méchanceté, manquera dans cette occaſion à M. d'Auxerre. Il rapporte lui-même un paſſage de S. Thomas où ce Docteur définit la loi éternelle, „ *la raiſon qui gouverne* „ *l'univers & qui a ſon exiſtence dans* „ *la divine intelligence* ; " & on lit page 7. de ma Theſe, „ que le com-„ merce admirable de l'ame & du corps, „ & le repli de notre réflexion ſur nous-

„ même nous élevent à la contemplation
„ d'une intelligence toute puiſſante qui
„ gouverne cet univers par des loix ſages
„ & invariables. " Au reſte, M. d'Auxerre qui n'eſt pas diſpoſé à me faire grace, ou plutôt à la Sorbonne qui, après m'avoir fait payer pour ſes fautes, par un retour équitable paye ici pour les miennes ; M. d'Auxerre, dis-je, s'abſtient de m'attribuer l'eſpece d'Athéiſme dont il s'agit : il eſt donc bien décidé que je n'en ſuis pas coupable; mais cela ſuppoſé, dira-t-on ; pourquoi ce Prélat a-t'il employé cinquante pages de ſon Inſtruction ſur un objet qui n'a qu'un rapport indirect à mes prétendus attentats ? A quoi tendent toutes ſes longues diſcuſſions ſur la loi éternelle ? A quoi elles tendent ? Au but réel & ſecret de ſon écrit ; car, je l'ai déja dit & je vais le prouver encore, ce n'eſt pas tant aux ennemis de la Religion qu'il en veut, qu'aux Amis de la Bulle. M. d'Auxerre ne s'eſt occupé ſi longtems à

déclamer

déclamer contre les impies qui méconnoiſſent la loi éternelle, que pour tomber enſuite ſur ceux qui diſpenſent de l'accomplir. Il falloit bien en venir au Jeſuite Caſnedi qui introduit Jeſus-Chriſt au Jugement dernier, s'addreſſant au menteur en ces mots: „ *venez*, „ *le beni de mon Pere; poſſédez le Ro-* „ *yaume qu'il a promis à ſes ſaints*, „ *parce que vous avez menti; invin-* „ *ciblement perſuadé que dans la cir-* „ *conſtance où vous étiez, c'eſt moi qui* „ *vous l'ordonnois.* " Cette proſopopée étoit trop ſcandaleuſe & trop plaiſante pour n'en pas faire uſage dans une Inſtruction Paſtorale.

XIII.

J'ai dit, page 7. de ma Theſe, „ l'u-„ nion de l'ame avec le corps, cet eſ-„ clavage ſi indépendant de nous, joint „ aux réflexions que nous ſommes for-„ cés de faire ſur la nature des deux „ principes qui compoſent notre Etre &

„ ſur leurs imperfections, nous éleve
„ à la contemplation d'une intelligence
„ toute puiſſante qui gouverne cet uni-
„ vers par des loix ſages & invariables.
„ Il y a donc un Dieu, *hinc Deus*, &
„ ſon exiſtence s'inſinue dans nos eſ-
„ prits ſi naturellement, *tant molli lap-*
„ *ſu*, qu'elle n'auroit beſoin pour être
„ reconnue que de notre ſentiment inté-
„ rieur, quand même le témoignage des
„ autres hommes ne s'y joindroit pas. „

La premiere obſervation de M. d'Auxerre ſur cet endroit, c'eſt que les expreſſions latines que j'ai employées ſont d'une baſſeſſe & d'une indécence qu'on ne peut rendre en françois. Je n'ai rien à répondre à ce que je n'oſe pas entendre.... mais auſſi ce n'eſt peut-être qu'un affaire de grammaire & de goût. *

* Le Lecteur en jugera; voici ce paſſage ſi indécent. *Servitium illud*, junctum *ſimul cum utriuſque imperfectionibus*, *nos* erigit *ad mentem cuncta ſummæ conſilio providentiæ moventem ac temperantem.* Hinc Deus, *cujus exiſtentia* tam molli lapſu *ſubit animos noſtros*, *ut eam* conſtanter retineremus, *vel ſi cæteri homines in hanc rem unanimi ſenſu non conſpirarent.*

La ſeconde, c'eſt qu'il eſt inconcevable que Dieu aie créé l'homme pour le connoître, l'aimer & le ſervir, & qu'il l'aie abandonné, plongé dans ſes ſens & tout occupé de ſon corps, juſqu'à ce que par des réflexions ſur la dépendance mutuelle du corps & de l'ame, il ſe ſoit donné à lui-même l'idée de ſon Créateur ? Je ne vois pour moi ni danger, ni héréſie, ni incompréhenſibilité à ce que la créature ſe donne à elle-même l'idée de ſon Créateur ; & il ne s'agit point dans ma Theſe de ſavoir ſi pour atteindre à cette notion importante, il lui faudra beaucoup ou peu de tems. Je me ſuis chargé de conduire le ſceptique pas à pas juſqu'aux pieds de nos autels ; & j'ai cru que le moment où il avoit été contraint de reconnoître en lui-même deux ſubſtances, étoit celui où je devois lui annoncer la même diſtinction dans la Nature ; & qu'après avoir admis une ſubſtance ſpirituelle finie, je le trouverois diſpoſé à admettre

une ſubſtance ſpirituelle infinie. » *Mais* „ *n'eſt-ce pas Dieu qui a gravé dans* „ *nos cœurs cette connoiſſance ?* .. “ Nullement. „ *Son univerſalité ne prou-* „ *ve-t-elle pas la divinité de ſon ori-* „ *gine ?* “ Point du tout. Il ne s'enſuit autre choſe de ce fait, ſinon que Dieu a parlé ſi fortement à travers tous les Etres de la Nature, que ſa voix s'eſt fait entendre par toute la terre. » *Ce-* » *pendant cette voix ſi forte n'a frappé* » *l'oreille de l'homme, qu'après que* » *l'uſage de ſes ſens lui a procuré* » *d'autres connoiſſances ?* ... » Aſſuré-ment... » *Comment l'homme n'a-t-il* » *pas compris qu'il ne s'étoit pas fait* » *lui-même ?* » Queſtion abſurde de la part de celui qui croit la notion de Dieu innée. L'homme a connu Dieu du mo-ment qu'il a compris qu'il ne s'étoit pas fait lui-même : mais la connoiſſance de Dieu acquiſe par cette voye, eſt une ſuite de ſes ſenſations & de ſes réflexions. D'ailleurs ce Dieu pouvoit être celui de

Spinoſa. La voye propoſée par M. dAuxerre, pour arriver à la connoiſſance du vrai Dieu, y conduit, il n'en faut pas douter; mais elle n'eſt pas auſſi ſimple qu'elle le paroît d'abord. Il faut remonter de ſoi-même juſqu'à un premier homme qui aie été créé, ſe démontrer que le monde n'eſt pas éternel, que la matiere eſt contingente, & retomber dans une autre preuve. Le coup d'œil ſur l'Univers eſt plus prompt & plus ſûr.

XIV.

On lit pag. 6. de ma Theſe: » *Tempore quo hæc inerat Philoſophis perſuaſio, mundum eſſe opus fortuitum & incogitatum quod Naturæ excideret, aut omnia naſci ex corruptione, ipſa quidem Providentia peſſum-dabatur.* » Et pag. 7. de la traduction: » au tems où les Philoſophes regardoient » le monde comme un ouvrage échappé à l'aveugle Nature, & croyoient

» que tout naiſſoit de la corruption, la » Providence étoit foulée aux pieds. »

» *Auroit-on pû croire*, s'écrie M. » d'Auxerre, *que l'égarement & la dé-* » *pravation de l'eſprit, auroient pu* » *être portés juſqu'au point d'attribuer* » *à quelques nouveaux Philoſophes* » *l'hommage qu'on rend à préſent à la* » *Providence.* » Auroit-on pû croire que quelqu'un eût l'eſprit aſſez faux pour appercevoir dans le paſſage que je viens de citer une prétention auſſi extravagante ? Qu'ai-je dit dans ce paſſage ? Que la Providence a été foulée aux pieds ? & cela eſt vrai. Que cet attentat a été commis par la plupart des anciens Philoſophes ? & cela eſt vrai. Que ce fut une ſuite de leur hypotheſe ſur l'origine du monde & ſur la génération des Etres ? & cela eſt vrai. Que, quand les expériences nouvelles eurent renverſé ce ſyſtême dangereux, on commença à adorer où les anciens avoient blaſphémé ? & cela eſt encore vrai. » *Mais*

» *vous avez dit plus haut que le com-*
» *merce de l'ame avec le corps élevoit*
» *l'homme juſqu'à la notion de l'Etre*
» *ſuprême : quel beſoin aviez-vous donc*
» *des découvertes de ces Philoſophes ?* »

Je n'en avois aucun beſoin pour me convaincre de l'exiſtence de Dieu, mais bien pour réſoudre une objection aſſez forte des Athées contre la Providence.

» *Quelle objection ! Après que Dieu*
» *eut dit à l'homme & à la femme,*
» *croiſſez, multipliez ; je vous donne*
» *pour nourriture toutes les plantes &*
» *tous les fruits qui contiennent en eux*
» *leurs ſemences ; que reſtoit-il à dé-*
» *couvrir ? la même propriété dans*
» *quelques petits inſectes, dans quel-*
» *ques herbes ? Celui qui n'appuie ſa*
» *foi en la Providence que ſur une dé-*
» *couverte qui n'a donné qu'un peu*
» *plus d'étendue à ce que tout le monde*
» *ſçavoit déja, ne peut-il pas être juſte-*
» *ment ſoupçonné de n'y pas croire ?* »

Loin de donner pour baſe à la Provi-

dence, la découverte des germes préexistans, j'ai traité de blasphémateurs, les Philosophes anciens qui contre-balançoient la multitude infinie des merveilles de la Nature, par les phénomenes prétendus de la putréfaction. Cela ne m'a pas empêché de faire cas de cette découverte, parce qu'aux yeux du Philosophe le puceron n'est pas moins admirable que l'élephant; que la production de l'un attribuée à un mouvement intestin & fortuit des particules de la matiere, sembloit affoiblir la démonstration tirée du méchanisme de l'autre; qu'il y a plus d'animaux au-dessous de la mouche qu'il n'y en a au-dessus; & que la bonne Physique apperçoit les grands corps dans les petits, & non les petits dans les grands. M. d'Auxerre est fort le maître de penser autrement; mais celui qui mépriſe ce que tous les autres ont estimé & qui compte pour rien une observation d'histoire naturelle qui anéantit une des principales

objections des Athées, en faisant rentrer dans la loi générale de la Nature, une multitude d'especes d'Etres qui sembloient s'en écarter; celui-là, dis-je, ne peut-il pas être justement soupçonné de quelque vice dans le cœur, ou du moins de quelque travers dans l'esprit? » *Il est visible que le Sieur de* » *Prades s'est gâté l'esprit en se fami-* » *liarisant avec les Philosophes moder-* » *nes, ou plutôt avec leurs Sectateurs,* » *les Auteurs de l'Encyclopédie.* » Il est visible que M. d'Auxerre n'est pas mieux instruit des faits, que de beaucoup d'autres choses; qu'il se croit en droit de disposer de tout ce que les hommes ont de plus précieux; & qu'il hazarde des conjectures calomnieuses avec une témérité que la morale la plus relâchée proscriroit, & que la sévérité des loix a quelquefois poursuivie. S'il persiste à croire & à publier que ma These est l'ouvrage d'une Société d'incrédules; que leur façon de penser,

quelle qu'elle ſoit, aie eu la moindre influence ſur la mienne; que j'aie jamais ſouffert que la Religion fût bleſſée en ma préſence, ſoit par des actions, ſoit par des propos, je l'inviterai pour toute réponſe à la lecture de la quinziéme Provinciale, & à s'appliquer du diſcours d'un certain Pere Valerien Capucin, tout ce qu'il croira lui convenir. J'en dis autant à tous ceux qui ſeront dans le même préjugé, » *ou produiſez* „ *vos titres, aut de mendacio inerudi-* „ *tionis tuæ confundere.* „ *Le premier* „ *article de la Theſe qui nous a occupé* „ *juſqu'à preſent, eſt tiré mot pour mot* „ *du Diſcours préliminaire de l'En-* „ *cyclopédie, ouvrage pernicieux.* „ Travaillez bien, Auteurs de ce pénible & grand ouvrage; Editeurs, conſumez-vous de fatigues & de veilles, afin qu'un jour le Chef iſolé de quelque ſecte expirante, vous anathématiſe dans ſa mauvaiſe humeur, & ſe ligue avec ſes plus cruels ennemis pour ſe venger ſur les

Lettres du mal que ſes adhérans ne pourront plus faire à l'Egliſe. „ *Le Bachelier* „ *a cité Bayle avec éloge... il a ou-* „ *tragé & calomnié Deſcartes & Mal-* „ *branches dont nous abandonnons la* „ *vengeance à d'autres.*» J'ai loué Bayle le Sceptique de la ſagacité avec laquelle il a diſſipé les formes plaſtiques de Cudworth ; je ne m'en repens pas, & je ſuis tout prêt à louer le premier Appellant qui rendra quelque ſervice à la Religion. Si je trouve que Deſcartes, Clarck & Malbranches n'ont gueres lancé que des traits impuiſſans contre les Matérialiſtes ; cela ne m'empêche pas de les regarder comme des Génies rares & de rendre à d'autres égards toute la juſtice que je dois à leurs connoiſſances & à leurs travaux. Ils n'ont aucun beſoin de vengeurs, parce que je ne les ai point outragés ; je n'ai point de réparation à leur faire, parce que je ne les ai point calomniés ; j'ai ſeulement donné la préférence aux découvertes de la Phyſique expérimentale, ſur leurs méditations

abſtraites; j'ai crû qu'une aîle de papillon bien décrite m'approchoit plus de la Divinité qu'un volume de Métaphyſique; & ce ſentiment m'eſt commun avec beaucoup de perſonnes qui n'ont aucun deſſein d'outrager Deſcartes, ni de calomnier Malbranches. Pour Clarck, c'eſt un hérétique que M. d'Auxerre m'abandonne apparemment. Finiſſons cet article en obſervant que M. l'Evêque d'Auxerre n'a pas des notions bien préciſes de l'injure & de la calomnie, s'il croit qu'il ſoit permis de calomnier qui que ce ſoit; & s'il prend pour un outrage, le jugement qu'on porte d'un Auteur.

XV.

Je me ſuis ſervi en pluſieurs endroits d'un tour de phraſe conditionel; j'ai dit: „ ſi Dieu exiſte: „ ailleurs „ ſi Dieu „ a créé la Nature: „ dans un autre endroit „ ſi les miracles de Moïſe & de „ J. C. ſont vrais. „ *Quelle expreſſion*, reprend M. d'Auxerre! *que ſignifie un langage ſi viſiblement affecté? On di-*

roit en recueillant toutes ces propoſitions conditionelles que le but du Soutenant étoit de répandre des nuages ſur tout.

Je ne ſçai par quelle fatalité pour M. d'Auxerre & pour moi, les manieres de s'exprimer les plus innocentes & les plus ſimples dans tous les Auteurs, ne lui préſentent jamais dans ma Theſe qu'un ſens criminel ou ſuſpect. La préposition *ſi* ne ſe met à la tête d'un membre de période ni comme le ſigne du doute, ni comme le ſigne de la certitude; mais comme celui d'une condition qui peut être accordée ou niée, & ſans laquelle, dans l'un ou l'autre cas, la propoſition qui forme le ſecond membre de la période, ne pourroit avoir la force d'une conſéquence. Exemple: *Si la Bulle Unigenitus eſt une déciſion de l'Egliſe & une regle de l'Etat, celui qui perſiſte dans l'appel qu'il en a interjetté au futur Concile eſt mauvais Catholique & mauvais*

Citoyen. L'Appellant & le Conſtitutionaire peuvent également accorder cette propoſition ; l'Appellant, parce que la prépoſition *ſi* ne marque aucune certitude que la Bulle ſoit une déciſion de l'Egliſe & une regle de l'Etat ; le Conſtitutionaire, parce que la prépoſition *ſi* ne marque pas le moindre doute que la Conſtitution n'ait été acceptée par le corps des Paſteurs, & que ce ne ſoit l'intention du Monarque que tous ſes Sujets s'y ſoumettent. Ainſi les membres de propoſitions conditionelles, ſi Dieu exiſte, ſi Dieu a créé la Nature, ſi les miracles de Moïſe & de J. C. ſont vrais, ne répandent par eux-mêmes ni clarté ni ténébres, ne marquent ni certitude ni doute : pour en juger, il faut les conſidérer relativement à ce qui précéde & à ce qui ſuit : voilà les premieres regles de la Logique. Si M. d'Auxerre eût daigné s'y ſoumettre en ma faveur, il auroit vû que toutes ces demies phraſes qu'il a ſoupçonnées de Pyrrhoniſme,

étoient autant de propoſitions qui contenoient un premier aveu & dans leſquelles la prépoſition *ſi* déſignoit l'avantage de cet aveu pour en obtenir un ſecond ; & que, quand j'ai dit, s'il exiſte un Dieu, il exige notre culte ; c'étoit préciſément comme ſi j'avois dit au Sceptique ou à l'Athée tiré d'une premiere erreur : „ Vous convenez à „ préſent qu'il exiſte un Dieu, il faut „ donc que vous conveniez encore d'u- „ ne autre vérité, c'eſt qu'il exige un culte. „ Il n'y a de différence entre ces deux périodes, ſinon que le tour de la premiere eſt ſyllogiſtique, & que le tour de la ſeconde eſt oratoire.

XVI.

Je ne répondrai point aux reproches qu'on peut voir dans l'Inſtruction, pages 163. & 169. M. d'Auxerre trouvera dans mon Apologie des éclairciſſemens ſur les expreſſions *de Religion révélée*, & de *Religion ſurnaturelle*, & ſur la

liberté qu'il étoit très-à-propos d'accorder aux Bacheliers, de diſpoſer dans leurs Theſes les preuves de la vérité de la Religion, ſelon l'ordre qui leur paroîtroit le plus démonſtratif. J'inſiſterai d'autant moins ſur ce dernier article, que j'ai déja pris la liberté de lui repréſenter que par cette conduite la Faculté de Théologie s'étoit ſagement accommodée aux beſoins de l'Egliſe diviſée par les Hérétiques, & attaquée par les impies; que la diverſité des adverſaires qui ſe ſont élevés contre la Religion, avoit introduit ſur les bancs une infinité de queſtions inconnues il y a cinquante ans, & qu'on avoit été contraint d'adopter des expreſſions peu communes & de diſtinguer des objets qu'on avoit ſouvent confondus. Ainſi dans le nouvel uſage, on n'attache point au *Théiſme* la même idée qu'au *Déiſme*. Le *Théiſte* eſt celui qui eſt déja convaincu de l'éxiſtence de Dieu, de la réalité du bien & du mal moral, de l'immortalité de l'ame,

l'ame, des peines & des récompenſes à venir, mais qui attend pour admettre la révélation, qu'on la lui démontre; il ne l'accorde ni ne la nie. Le *Déiſte* au contraire, d'accord avec le *Théiſte* ſeulement ſur l'exiſtence de Dieu, & la réalité du bien & du mal moral, nie la révélation, & doute de l'immortalité de l'ame, & des peines & des récompenſes à venir. La dénomination de *Déiſte* ſe prend toujours en mauvaiſe part; celle de *Théiſte* peut ſe prendre en bonne. Le *Théiſme*, conſidéré par rapport à la perſonne, c'eſt l'état d'un homme qui cherche la vérité; par rapport à la Religion, c'en eſt le fondement. C'eſt par cette voye qu'il faut paſſer pour arriver méthodiquement aux pieds de nos Autels; telles ſont les idées qu'on en a dans l'école; telles ſont celles que j'en avois, lorſque j'en fis dans ma Theſe un éloge que M. d'Auxerre auroit peut-être approuvé, s'il n'avoit eu beſoin d'un prétexte pour rappeller la cenſure

ſure des mémoires de la Chine d'un certain Pere le Comte. C'eſt au Jéſuite Caſnedi que les ouailles de M. d'Auxerre ont l'obligation des belles choſes qu'il a débitées ſur la loi éternelle, & que je dois le reproche qu'il m'a fait d'en avoir ſappé les fondemens: c'eſt au Jéſuite le Comte qu'elles doivent ce qu'il leur enſeigne ici ſur le Théiſme, & que j'ai l'obligation de ce qu'il m'impute de mal, ſur le bien que j'ai dit de ce ſyſtême; nous ſommes heureux en Jéſuites. Quoique M. d'Auxerre ait toujours la vocation de jetter du ridicule ſur ces bons Peres, il faut convenir que cette grace lui manque quelque fois; ſans cela, il n'auroit pas négligé quelques traits aſſez ſinguliers du Jéſuite le Comte; on lit, par exemple, dans un endroit de ſes mémoires, „ *Que les Chinois lui propoſerent ſur notre Religion des difficultés très-fortes, auxquelles il répondit, comme tout le monde ſçait;* “

& dans un autre, „ *que ſes compagnons* „ *& lui eurent envie de faire quelques* „ *miracles en débarquant ; mais qu'a-* „ *près y avoir ſérieuſement penſé, ils* „ *renoncerent à ce projet..* “

Je renvoyerai pareillement à mon Apologie les reproches des pages 174, 8, 234, 5, 6, 7, 8, 9, 241, 2, de l'Inſtruction de M. d'Auxerre. On y verra ſi toutes les conjectures de ce Prélat impitoyable ſont auſſi bien fondées qu'elles ſont cruelles ; ſi j'ai anéanti les Myſtéres, en bornant le Chriſtianiſme à la loi naturelle plus développée ; ſi j'ai confondu la ſainteté de notre culte avec les abominations de l'Idolâtrie & du Mahométiſme, en mettant d'abord toutes les Religions ſur une même ligne ; ſi je n'ai pu dire abſolument ſans blaſphême, que tous les *Religionaires* produiſoient avec trop d'oſtentation leurs oracles, leurs miracles & leurs martyrs ; s'il eſt vrai que j'aye obſcurci les principaux caractéres du Chriſtianiſme ; ſi

Dom la Taſte, Evêque de Bethléem ; M. le Rouge, Docteur de Sorbonne & moi, nous avons dégradé les guériſons de Jeſus-Chriſt, en les comparant avec celles d'Eſculape ; ſi nous avons affoibli la preuve de ſa divinité, en faiſant dépendre la force démonſtrative de quelques-uns de ſes prodiges, de leur concert avec les prophéties qui les ont annoncés ; & ſi j'ai ruiné l'autorité du Pentateuque & des livres ſaints, en rejettant comme interpolées des chronologies qu'on regarde toutes comme corrompues.

Nous avons eu, M. l'Evêque d'Auxerre & moi, des procédés entiérement oppoſés, lui dans ſon Inſtruction Paſtorale, moi dans mon Apologie. J'ai regardé ces dernieres accuſations comme les plus importantes, & je n'ai rien épargné pour m'en diſculper : M. d'Auxerre au contraire, ſoit qu'il ne les ait pas cru aſſez bien fondées, ſoit qu'il ait porté de leur objet un autre juge-

ment que moi, gliſſe légérement ſur elles, les renferme toutes en cinq ou ſix pages d'un écrit qui en a plus de 250, & ne fait aucun effort pour me convaincre de les avoir méritées. On diroit preſque que M. l'Evêque d'Auxerre, ſans aucun égard pour le plus ou moins d'importance des vérités attaquées, a penſé qu'il étoit moins à propos d'inſiſter ſur des torts dont la Faculté de Théologie convenoit, que de lui en chercher d'autres, en me ſuppoſant de nouveaux attentats. Il m'en reproche une infinité auxquels la Sorbonne n'a fait aucune attention & dont je n'imagine pas qu'elle eût grande peine à m'abſoudre : d'un autre côté, M. d'Auxerre m'abſout preſque de tous ceux que la Sorbonne m'a reprochés; enſorte qu'en ajoutant foi également à ces autorités qui ſemblent s'être réunies pour me perdre, il paroîtroit que le Prélat fait aſſez peu de cas des griefs de la Faculté, & que la Faculté n'en a fait aucun des ſiens.

XVII.

M. d'Auxerre termine ſon Inſtruction Paſtorale, par une peroraiſon très-pathétique dans laquelle il exhorte les Paſteurs de ſon Diocèſe à s'oppoſer de toute leur force à l'incrédulité & à ſes progrès. Je n'ai garde de blâmer ce zéle. Je voudrois que la voix en retentît dans toutes les parties de l'Egliſe, ſuſpendît la fureur des Hérétiques qui la déchirent, & réunît les efforts des Fidéles contre le torrent de l'impiété. Mais comment un bonheur ſi grand, ſi longtems attendu pourra-t-il arriver? l'Appellant reconnoîtra-t-il enfin que ſon inflexible oppoſition aux decrets de l'Egliſe; que les troubles qu'il a fomentés de toutes parts, & que les diſputes qu'il nourrit depuis quarante ans & davantage ont fait plus d'indifférents, plus d'incrédules que toutes les productions de la Philoſophie? Se ſoumettra-t-il? Mettra-t-il ſon front indocile dans la

pouſſiere & ſe repentira-t-il ? O cruels ennemis de Jeſus-Chriſt, ne vous laſſerez-vous point de troubler la paix de ſon Egliſe ? N'aurez-vous aucune pitié de l'état où vous l'avez réduite ? C'eſt vous qui avez encouragé les peuples à lever un œil curieux ſur les objets devant leſquels ils ſe proſternoient avec humilité, à raiſonner quand ils devoient croire, à diſcuter quand ils devoient adorer. C'eſt l'incroyable audace avec laquelle vos Fanatiques ont affronté la perſécution qui a preſque anéanti la preuve des martyrs. L'impie les a vus ſe réjouir des châtimens que l'autorité publique leur infligeoit, & il a dit, *un Martyr ne prouve rien, il ne ſuppoſe qu'un inſenſé qui veut mourir & que des inhumains qui le tuent.* C'eſt le ſpectacle abominable de vos convulſions qui a ébranlé le témoignage des miracles. L'impie a vu dans la capitale du Royaume, au milieu d'un peuple éclairé, dans un tems où le préjugé n'a-

veugloit pas, vos tours de force érigés en prodiges divins; vos preſtiges, regardés, crus, & atteſtés comme des actes du Tout-Puiſſant; & il a dit, *un miracle ne prouve rien; il ne ſuppoſe que des fourbes adroits & des témoins imbéciles.* Malgré l'atteinte que le Proteſtant avoit donnée aux choſes ſaintes & à leurs miniſtres, il reſtoit encore de la vénération pour les unes, du reſpect pour les autres; mais vos déclamations contre les ſouverains Pontifes, contre les Evêques, contre tous les ordres de l'hiérarchie Eccléſiaſtique, ont preſque achevé d'avilir cette puiſſance. Si l'impie foule aux pieds la tiare, les mitres & les croſſes, c'eſt vous qui l'avez enhardi. Quelle pouvoit être la fin de tant de libelles, de ſatyres, de nouvelles ſcandaleuſes, d'eſtampes outrageantes, de vaudevilles impies, de piéces où les Myſtéres de la grace & la matiére des Sacremens ſont traveſtis en un langage burleſque, ſinon de couvrir d'opprobre le Dieu, le Prêtre & l'Autel,

aux yeux mêmes de la plus vile populace ? malheureux, vous avez réuſſi au-delà de votre eſpérance. Si le Pape, les Evêques, les Prêtres, les Religieux, les ſimples Fidéles, toute l'Egliſe ; ſi ſes Myſtéres, ſes Sacremens, ſes Temples, ſes cérémonies, toute la Religion eſt deſcendue dans le mépris ; c'eſt votre ouvrage.

Mes yeux ne ſeront plus témoins de ces maux, mais mon cœur ne ceſſera pas d'en gémir : éloigné de l'Egliſe par la diſtance des lieux, j'y ſerai toujours préſent en eſprit, & tous les momens de ma vie ſeront conſacrés à la pratique de ſes préceptes & à la défenſe de ſes dogmes. J'habite une contrée où la vérité peut *auſſi* s'exprimer ſans contrainte, & où il me ſera permis ſans danger pour ma liberté, pour mon repos & pour ma vie, d'employer en faveur de ma Religion, les armes que je croirai les plus redoutables à ſes ennemis. Qu'on ſoit donc ſatisfait ou non de mon Apologie?

Qu'on y réponde, ou qu'on n'y réponde pas ? je ne perdrai plus de tems à me juſtifier d'une faute que je n'ai point commiſe. J'en ai trop fait pour moi-même qui me ſuis témoin de mon innocence ; j'en ai fait aſſez pour mes amis à qui mes ſentimens ſont connus & qui ont été cent fois les témoins de mon attachement au Chriſtianiſme & à ſes devoirs ; je ne dois rien aux indifférents ; je n'eſtime pas aſſez mes ennemis pour eſpérer quelque choſe des raiſons qui me reſteroient à leur dire. J'aurois beau faire, la Sorbonne ne reviendra jamais de ſes injuſtices ; M. l'Archevêque de Paris ne rétractera pas ſon Mandement ; le Parlement ne rougira pas de ſon décret ; M. l'Evêque d'Auxerre mourra dans ſes préjugés ; aucun de ces fougueux Eccléſiaſtiques qui ont porté l'allarme & le ſcandale de toutes parts ne confeſſera ſon ignorance & ſon indiſcrétion ; & ces Jéſuites qui n'ont été ſi ardents à montrer leur zéle, que parce

qu'ils n'ont vraiement point de zéle, & qui n'ont crié les premiers & ſi haut que parce que n'étant point offenſés, ils devoient d'autant plus ſe hâter de le paroître, quitteront-ils pour moi ce maſque de fer qu'ils portent depuis ſi longtems qu'il s'eſt, pour ainſi dire, identifié avec leur viſage? J'ai vu que l'état de tous ces gens étoit déſeſperé, & j'ai dit, je les oublirai donc; c'eſt le conſeil de ma Religion & de mon intérêt; je me livrerai ſans relâche au grand ouvrage que j'ai projetté; & je le finirai, ſi la bonté de Dieu me le permet, d'une maniere à faire rougir un jour tous mes perſécuteurs. C'eſt à la tête d'un pareil ouvrage que ma défenſe aura bonne grace; c'eſt au devant d'un traité ſur la vérité de la Religion qu'il ſera beau de placer l'hiſtoire des injuſtices criantes que j'ai ſoufertes, des calomnies atroces dont on m'a noirci, des noms odieux qu'on m'a prodigués, des complots impies dont on m'a diffâmé, de touses

maux dont on m'a accuſé & de tous ceux qu'on m'a faits. On l'y trouvera donc cette hiſtoire, & mes ennemis ſeront confondus, & les gens de bien béniront la providence qui m'a pris par la main dans le tems où mes pas incertains erroient à l'aventure, & qui m'a conduit dans cette terre où la perſécution ne me ſuivra pas.

FIN.

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE ROMA
MAG 2016527